

Cinq jours sont donnés à l'Autriche pour accepter le traité remis hier soir à Saint-Germain-en-Laye.

L'ALLEMAGNE SOMMÉE DE RENONCER A TOUTE IDÉE D'UNION AVEC L'AUTRICHE

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.239. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.
Pierre Lafitte, fondateur.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
20, rue d'Enghien, Paris.

MERCREDI
3
SEPTEMBRE
1919

La morale se résume en deux mots : amour et justice.

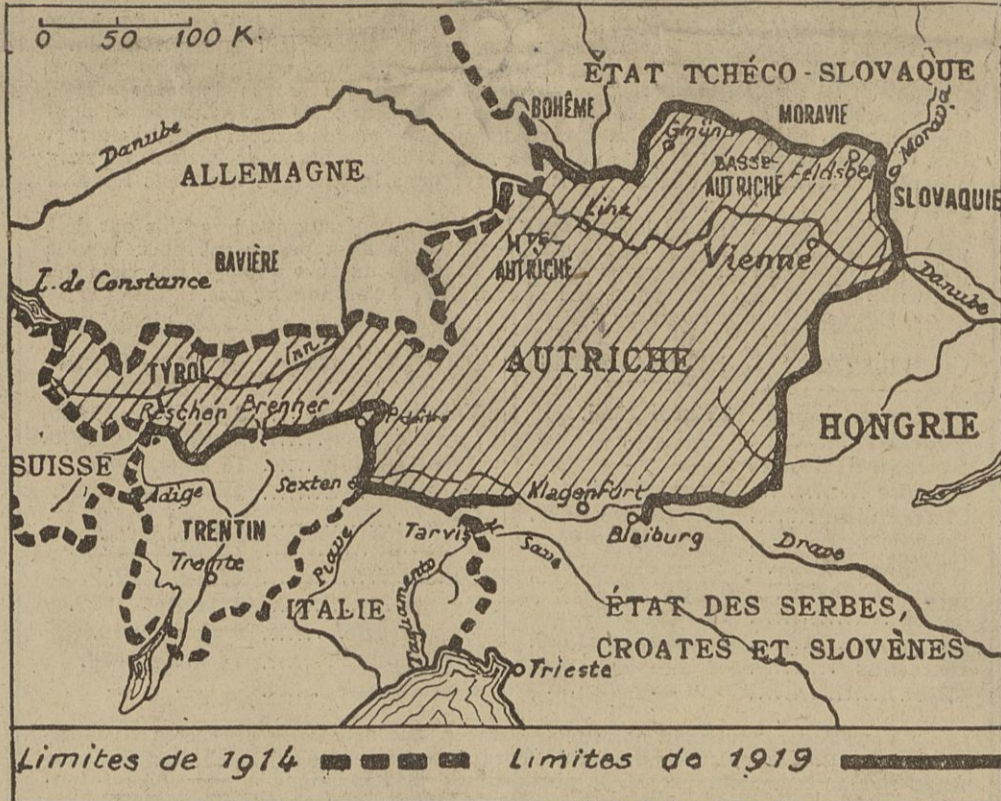
Ch. SECRETAN.

LE TEXTE DU TRAITÉ AVEC L'AUTRICHE A ÉTÉ REMIS HIER AU CHANCELIER RENNER



L'ARRIVÉE DE MM. DUTASTA ET ARNAVON

M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la paix, accompagné de M. Arnavon, son chef de cabinet, s'est rendu hier après-midi à Saint-Germain, à 6 h. 30, et a remis au chancelier Renner la réponse des Alliés aux contre-propositions autrichiennes et le traité définitif de paix, comportant les



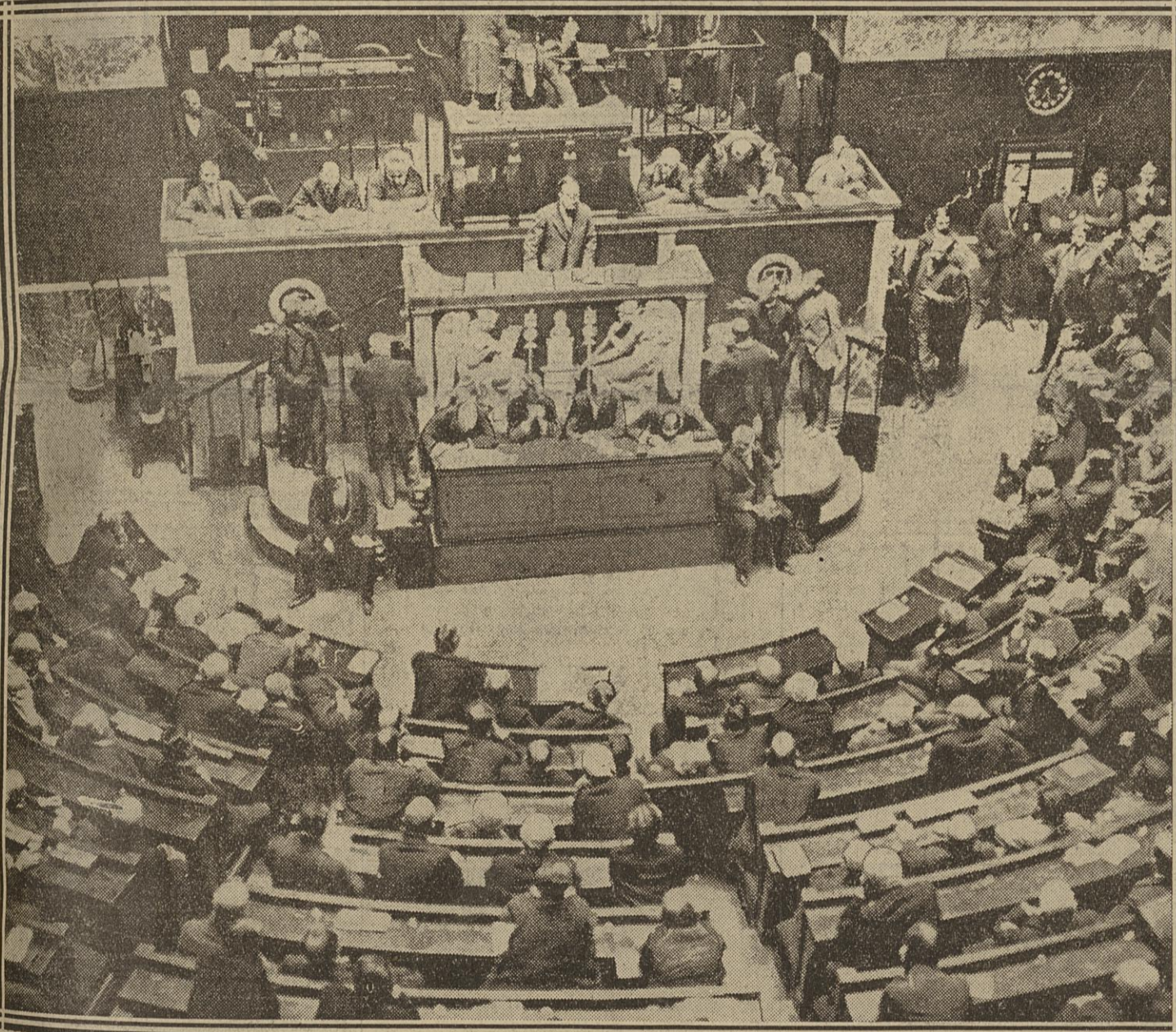
LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'AUTRICHE

rectifications apportées au texte remis le 7 juin dernier à la délégation autrichienne. La remise de ce document s'est faite sans aucun apparat dans le salon historique Louis XIV. Sur la carte que nous publions ci-dessus, l'endroit où la frontière n'est pas indiquée constitue une région à plébiscite.



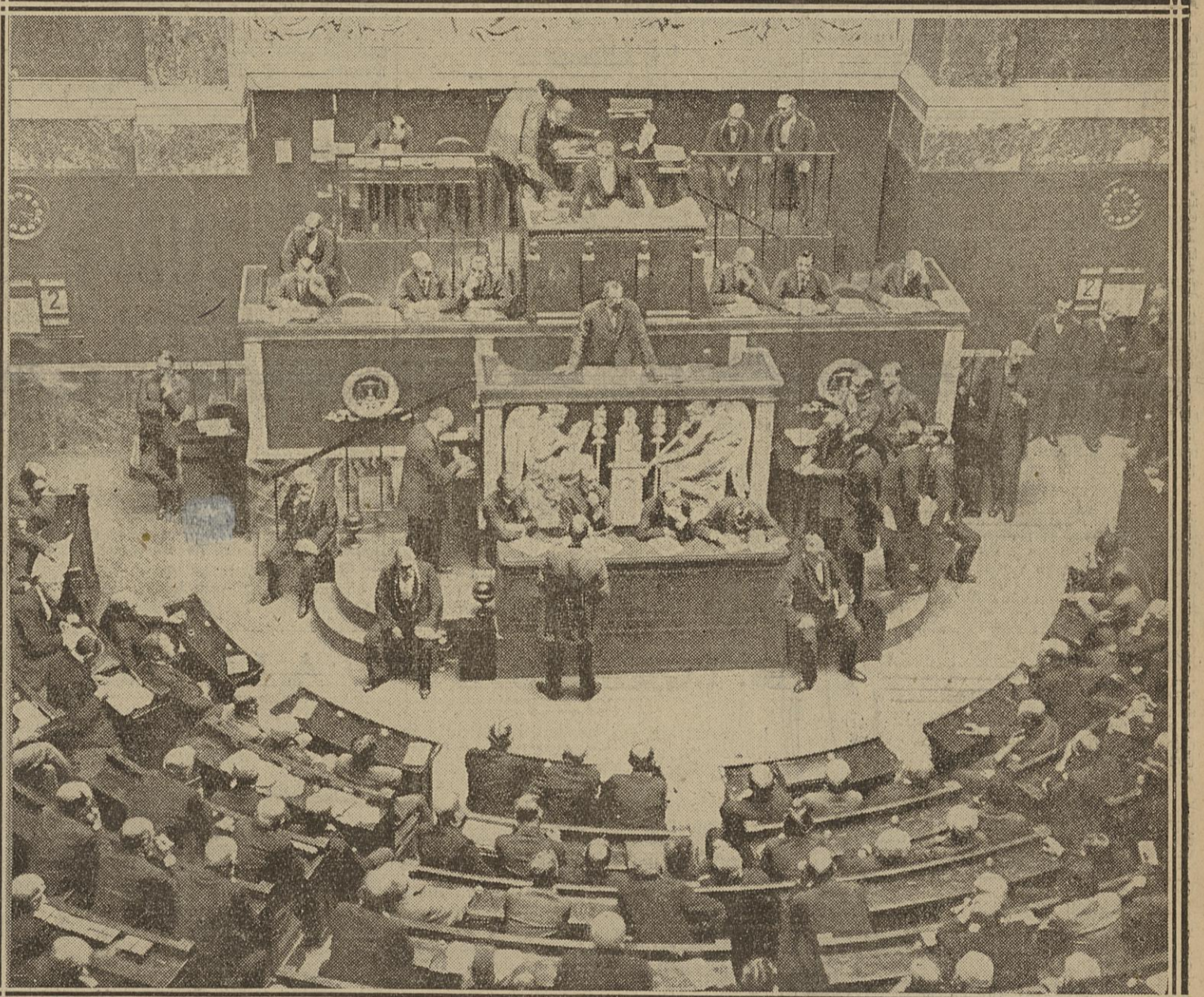
LE CHANCELIER RENNER QUITTE LE PAVILLON HENRI-IV

LA DISCUSSION DU TRAITÉ DE PAIX A LA CHAMBRE : MM. TARDIEU ET BARTHOU A LA TRIBUNE



M. ANDRÉ TARDIEU DÉFEND LE TRAITÉ DE PAIX

Deux importants discours ont marqué la séance d'hier au Palais-Bourbon, où l'ordre du jour appelait la suite de la discussion du projet de loi sur la ratification du traité de paix. En présence d'une assemblée très attentive, M. André Tardieu, un des délégués français à la Conférence de la paix, prit le



M. LOUIS BARTHOU PRONONÇANT SON DISCOURS

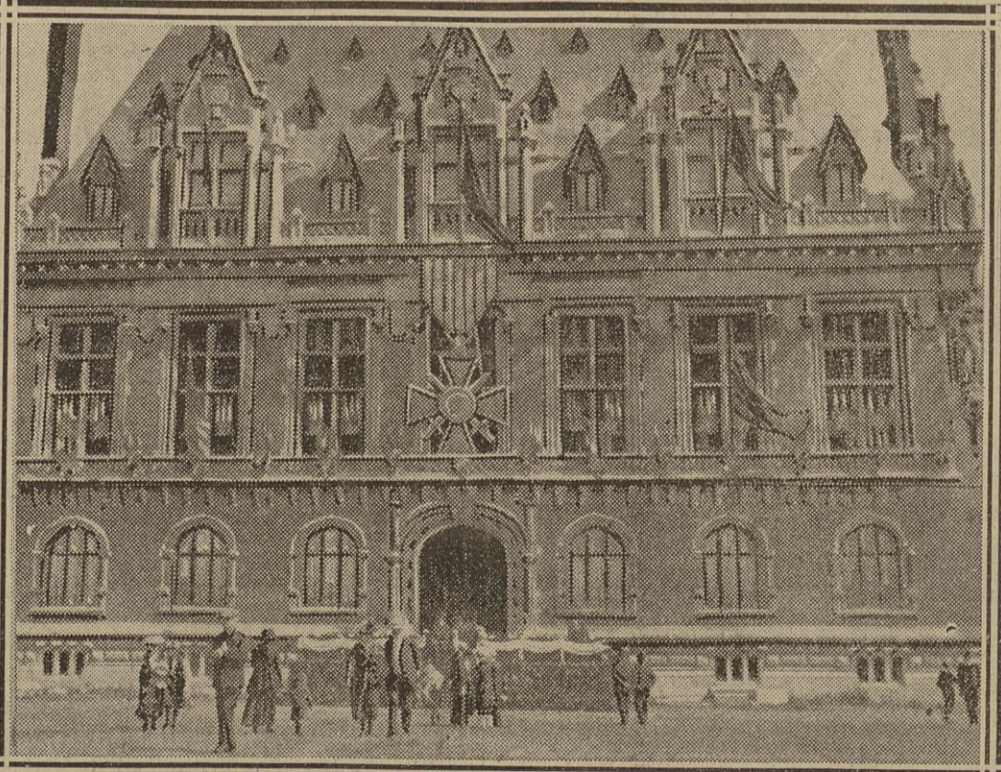
premier la parole pour « exposer les négociations d'où sont sorties les garanties assurées à la France ». M. Louis Barthou, rapporteur général du traité de paix, lui répondit aussitôt et indiqua les raisons pour lesquelles — tout en exprimant certains regrets — la commission a conclu à la ratification du traité.

M. ABRAMI REMET LA CROIX DE GUERRE A LA VILLE DE CALAIS, BOMBARDÉE PENDANT 51 MOIS



M. ABRAMI ET LE GÉNÉRAL DITTE, GOUVERNEUR

La remise de la croix de guerre à la ville de Calais a donné lieu à une imposante manifestation patriotique, qui se déroula à l'Hôtel de Ville. Après un discours du maire, M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, qui représentait le gouvernement, rappela l'héroïque attitude de la cité, au cours des nombreux



L'HOTEL DE VILLE PAVOISÉ



LE MINISTRE ÉPINGLE LA CROIX SUR UN COUSSIN

bombardements dont elle fut victime. Au milieu de l'émotion générale, le ministre épinglea ensuite la croix de bronze, au ruban barré d'une palme, sur un coussin brodé aux armes de la ville, que lui présentait le maire. Un important contingent de troupes britanniques participait à cette cérémonie.

LA JOURNÉE POLITIQUE

MM. ANDRÉ TARDIEU ET BARTHOU INTERVIENNENT AU PALAIS-BOURBON DANS LA DISCUSSION DU TRAITÉ

Nous n'avons pas voulu risquer, dit le premier, qui fut un des négociateurs de la paix, une future guerre de solitude après une victoire de solidarité.

CET APRÈS-MIDI LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL PARLERA DU PACTE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

M. Tardieu, qui a été l'un des négociateurs français à la Conférence de la paix, parlait hier à la Chambre, comme commissaire du gouvernement. Son discours fut surtout un historique, d'ailleurs remarquablement ordonné.

toire et de la conscription : c'est quelque chose pour un pays comme l'Allemagne ! En second lieu, réduction de l'armée à 100.000 hommes, servant douze ans. En troisième lieu, différentes autres réductions relatives au nombre des divisions, des états-majors, de la dotation en artillerie, etc. Enfin, et par-dessus tout : en quinze ans, 200.000 hommes en tout instruits, au lieu, comme le proposait le projet de M. Foch, de 3.000.000 d'hommes, c'est-à-dire 200.000 hommes multipliés par quinze années.

Réponse aux critiques

Rapidement M. Tardieu répondit aux critiques formulées sur les clauses relatives à ces garanties.

M. André Tardieu estime que tout se résume en une formule simple :

— Qu'est-ce qui valait mieux pour la France : ou l'occupation de la rive gauche du Rhin pour une durée non définie, mais avec les seuls moyens, dans notre isolement, en face d'un pays dont la population, supérieure à la nôtre, croît continuellement, sans droit contractuel d'investigation en Allemagne, sans l'assentiment de nos alliés — ou bien l'occupation limitée, mais avec le droit de prolonger éventuellement cette occupation, avec la destruction des fortresses rhénanes, avec l'assentiment de nos alliés, surtout avec leur engagement d'aide immédiate en cas d'agression ?

Nous avons fixé notre choix, dit-il, la Chambre va fixer le sien.

'L'Allemagne n'est plus à craindre'

Très applaudi, l'orateur affirma qu'après une victoire de solidarité nous n'avions pas voulu risquer une future guerre de solitude. Il estime, d'ailleurs, qu'impuissante à repasser à un état militaire et industriel qui lui permettrait de faire la guerre l'Allemagne n'est plus à craindre.

— On nous a reproché, dit M. Tardieu, de n'avoir pas passé de conventions militaires précises, et de n'avoir pas obtenu de nos alliés, l'Autriche représentait bien peu de chose. La convention russe d'il y a trente ans nous assurait trente-trois divisions. De quel poids peserait une telle aide dans les guerres modernes ? La vérité, c'est qu'on doit attendre de nos alliés, l'Angleterre et les Etats-Unis, engagés par la parole de leur gouvernement et par l'adhésion de leurs peuples, le maximum de leur effort.

M. Tardieu croit, d'ailleurs, que, si jamais l'Allemagne songeait à la guerre, la conviction de notre étroite entente avec l'Angleterre et les Etats-Unis empêcherait sa volonté de se réaliser. Aux applaudissements de l'assemblée, il déclara que la fragilité des paix de force, il déclara aussi que poursuivre la dissociation de l'empire allemand ne pouvait avoir qu'un sens : user de notre force de vainqueurs pour imposer à l'Allemagne le changement de la

constitution unitaire qu'elle ne cesse de confondre de son vote depuis 1871.

— Sans doute, dit-il, en faveur de cette solution, les arguments historiques sont abondants. Sans doute, Bismarck, vainqueur d'un pays unifié dans ces conditions, n'eût pas hésité à l'adopter. Et c'est pourquoi, précisément, nous nous félicitons de ne l'avoir pas fait !

Nous avons donc pris contre l'Allemagne les sécurités qu'exigeait l'unité allemande, qui est un fait.

— Quand donc, demanda M. Tardieu, avons-nous trouvé d'ailleurs une raison d'espérer que ce soit la partie qui perdrait ? L'Allemagne dissociée ? Est-ce en 1870 ? En 1914 ? Lequel donc, Bavière, Wurtemberg, Bade, a jamais refusé de marcher, même lorsque l'Empire allemand n'existait pas encore ?

Après une brève réponse à M. Maurice Barrès sur ses questions relatives à notre politique rhénane, M. Tardieu convia la Chambre à voter le traité, demandant à ceux qui le croient mauvais d'avoir le courage de voter contre.

C'est ce que nous ferons ! interrompit M. Franklin-Bouillon.

M. Tardieu soutint que le traité, imposé aux agresseurs par ceux qui ont été attaqués, qui marque les responsabilités et libère les terres opprimées, qui démontre d'une manière éclatante que le militarisme ne paie pas, est un traité sain.

— Vous savez tout ! conclut-il. Vous avez tous les éléments du dossier. Vous pouvez nous juger. Jugez, attendez lui-même cette clarté à la veille du jugement que, dans quelques semaines, dans sa pleine souveraineté, il aura lui-même à porter !

Sur de nombreux bancs, le député de Seine-et-Oise fut longuement applaudi.

M. LOUIS BARTHOU A LA TRIBUNE

La discussion, qui, pendant le discours de M. Tardieu, avait plutôt gardé la tenue d'une conférence, s'anima avec l'intervention de M. Louis Barthou, rapporteur général de la commission.

L'ancien président du Conseil déclara que celle-ci avait examiné le traité dans un haut sentiment d'impartialité ; que, si elle avait formulé des critiques et des regrets, elle ne s'était inspirée que du souci de l'intérêt national.

Après avoir rappelé qu'elle avait exprimé le regret que la Chambre et ses commissions aient été tenues en dehors de la préparation du traité, alors que deux des prédécesseurs de M. Clemenceau — MM. Briand et Ribot — avaient pris, au cours de la guerre, l'engagement contraire, M. Barthou s'écria :

— Que nous parle-t-on de la Constitution de 1875 ? Nous la connaissons ! La négociation appartenait au gouvernement, nous le savons. Mais, à côté de la lettre rigoureuse de la Constitution, il y a son esprit. Vous avez rendu à ce pays, monsieur le président du Conseil, pendant la guerre, d'éminents services. Vous n'avez pas été seul !

L'extrême-gauche et la gauche applaudirent longuement.

En ce qui concerne le traité lui-même, M. Barthou le déclara immuable :

— Nous n'y pouvons rien changer, dit-il. Pour la rive gauche du Rhin, nous n'avons pas le choix. Le choix, c'est le gouvernement qui l'a eu. Mais nous, nous ne l'avons pas ! Si nous étions partisans de l'occupation de la rive gauche du Rhin, nous n'aurions pas le droit de dire que nous ne ferions qu'une vaine manifestation sans portée pratique. Nous n'avons le droit que d'accepter le traité ou de le rejeter.

23 VILLES SONT DÉCORÉES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Peut-on conférer la médaille militaire à une cité ?

La ville d'Albert (Somme) demande à faire figurer dans ses armoiries la médaille militaire. Les villes martyres méritent bien, certes, d'être inscrites parmi l'élite des villes décorées pour leur belle vaillance sous le feu de l'ennemi, mais la médaille militaire n'a, jusqu'ici, été décernée à aucune cité.

Quelle est, au reste, la législation applicable en cette matière ? Nous sommes allés le demander à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

— Ce serait un cas nouveau, nous y a-t-on répondu.

Sur le caractère que pourrait revêtir la remise de la médaille militaire à une cité martyre, on peut s'arrêter à deux points de vue différents : la modestie d'une ville peut l'inciter à ne demander que la médaille militaire, au lieu de la Légion d'honneur ; ou bien, si la ville possède déjà la croix des braves dans ses armoiries, elle pourrait considérer la médaille militaire comme une distinction suprême, analogue à celle qui récompense les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. Une ville qui sollicite la médaille militaire brigue donc soit de se mettre au rang d'humble combattant non officier, soit d'entrer dans la phalange des chefs les plus glorieux.

Mais le ruban jaune à liséré vert n'échoit aux généraux que lorsqu'ils ont déjà parcouru les divers échelons de l'Ordre national. Ce n'est pas le cas pour la ville d'Albert, qui ne compte pas parmi les villes décorées du ruban rouge. Les cités qui ont mérité cette haute distinction ne sont d'ailleurs pas nombreuses.

En voici la nomenclature :

Table with 4 columns: VILLES DÉCORÉES, DATE DE LA DÉCORATION, VILLES DÉCORÉES, DATE DE LA DÉCORATION. Includes entries like Chalons-s.-Saône (22 mai 1815), Valenciennes (30 octobre 1900), etc.

Vous voyez, poursuit notre interlocuteur, que depuis les premières villes décorées par Napoléon I^{er}, fondateur de l'Ordre, pendant les Cent Jours, jusqu'à l'hommage rendu récemment par M. le président de la République à nos villes reconquises, en passant par la citation à l'ordre de Liège, première ville étrangère décorée, rien n'a dépassé les titres, dont 7 pendant la Grande Guerre. Promotion bien restreinte, si on la compare à celles qui, avant guerre, fleurissaient la boutonnière de personnalités de mérites si divers, et si on observe que cette liste de distinctions s'étend sur plus d'un siècle. — C. D'AVRON.

Le "Reich"

Pour M. Barthou, si l'Allemagne persiste dans ses sentiments passés, la situation reste pleine de dangers pour la paix du monde. Le Reich prime tout, domine tout, ou, plus exactement, brise l'Allemagne reconquise.

Par l'article 80 du traité, l'Allemagne reconnaît l'indépendance de la Belgique allemande. Mais, dans l'article 61 qui organise le Reichstag, on lit ce paragraphe : « L'Autriche allemande recevra, après son accession à l'Empire allemand, le droit d'être représentée au Reichstag en proportion de sa population. » Et le même paragraphe donne déjà actuellement voix consultative aux représentants de l'Autriche allemande !

Le rapporteur général souligne cette contradiction. Sans doute, dit-il, l'article 178 de la Constitution allemande qui affirme que cette Constitution ne fait pas obstacle aux dispositions du traité de paix semble annuler l'article 61. Mais, voilà bien la perte allemande ! Si nous n'adoptons l'Allemagne, elle s'abîmera derrière l'article 178. Vis-à-vis de l'Autriche, elle invoquera l'article 61.

Nous n'avons pas demandé des explications à l'Allemagne, interrompit M. Clemenceau. Nous lui avons donné quinze jours pour exécuter le traité, faute de quoi nous lui avons déclaré que nous avancerions sur la rive droite du Rhin.

M. Barthou développa certaines des critiques formulées, dans son rapport, sur le traité, à la ratification duquel il conclut. Il déclara, d'autre part, mettre une entière confiance dans les alliés, mais à la condition qu'on les pratiquât.

Le rapporteur général continuera son discours cet après-midi par l'examen du pacte de la Société des Nations.

Leopold BLOND.

200 KILOMÈTRES COUVERTS EN 48 MINUTES 8 SECONDES

Tel est l'exploit accompli, hier, par l'aviateur Sadi-Lecoq ; la vitesse atteinte est de 249 kilomètres 307 mètres à l'heure.

Le pilote Sadi-Lecoq, à bord d'un biplan monocoque muni d'un moteur de 300 chevaux, a parcouru, hier matin, le circuit aérien Saint-Germain-Senlis-Meaux-Melun-Saint-Germain, soit 200 kilomètres, en quarante-huit minutes huit secondes. Il devient ainsi détenteur de la coupe Deutsch-de-la-Meurthe.

Gilbert, qui, comme Navarre, se tua au terrain d'essai de Villacoublay, avait réussi, en 1914, à bord d'un Deperdussin, à parcourir ce même trajet à une vitesse de 175 kilomètres à l'heure, et il détenait la coupe Deutsch. Suivant le règlement de la coupe, il ne pouvait en être dépossédé que par le pilote qui accomplirait le parcours à une vitesse moyenne dépassant d'au moins 10 0/0 le record établi. Sadi-Lecoq devait donc atteindre la vitesse moyenne de 175 kilomètres, plus 17 kil. 5, soit 192 kil. 5 à l'heure. Son premier essai, qui eut lieu à 7 heures du matin, fut infructueux ; une seconde tentative, à 10 h. 21, fut couronnée de succès ; en effet, Sadi-Lecoq revenait atterrir au terrain d'essai à 11 h. 0, après avoir survolé le circuit réglementaire. Il a donc parcouru les 200 kilomètres en quarante-huit minutes huit secondes, soit à une vitesse horaire

de 249 kil. 307. Aux termes du règlement de la coupe, le prochain « challenger » devra faire 275 kilomètres à l'heure.

Sadi-Lecoq est un pilote d'avant-guerre. Pendant les hostilités, il fit partie d'une escadrille de chasse et il gagna une citation à l'ordre de l'armée, puis il revint à l'arrière diriger une division à l'école d'aviation d'Avord ; à la fin de la guerre, il était pilote chargé de la réception des appareils, dans une grande maison de construction d'avions de chasse. Il y a quelque temps, on avait annoncé son intention d'abandonner l'aviation pour se marier ; il semble bien qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans cette nouvelle, puisque Sadi-Lecoq vient d'accomplir une si belle performance, et que, de plus, il participe, le 10 septembre, à Bournemouth, au circuit d'aviation maritime, en vue de l'attribution de la coupe Jacques-Schneider, actuellement détenue par l'Angleterre.

LECONS par Correspondance PIGIER

53, Rue de Rivoli PARIS Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc. Préparation aux Brevets et aux Baccalauréats.

LA JOURNÉE DIPLOMATIQUE

L'ALLEMAGNE SOMMÉE DE RENONCER A TOUTE IDÉE DE RATTACHEMENT DE L'AUTRICHE AU "REICH"

Si l'Assemblée de Weimar ne modifie pas dans ce sens, d'ici quinze jours, la Constitution, des sanctions militaires seront prises par l'Entente.

HIER, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, EUT LIEU LA REMISE DU TRAITÉ AUX AUTRICHIENS

Le Conseil suprême des Alliés a, au sujet de l'Autriche et sur une question dont l'importance ne lui échappait point, pris une décision énergique. Elle met en aux intentions que nourrissait l'Allemagne en un rattachement de l'Autriche au Reich. Ces intentions avaient été concrétisées sous forme d'un article de la Constitution votée à Weimar, dont nous avons donné, il y a deux jours, sinon le texte exact, du moins l'esprit général. Il est ainsi conçu :

L'Autriche allemande obtiendra, après son rattachement au Reich allemand, le droit de prendre part au Conseil du Reich, avec le nombre de voix correspondant à sa population. Jusque-là, les représentants de l'Autriche allemande ont voix consultative.

Or, dans le traité qu'elle a signé à Versailles en promettant sur l'honneur d'en respecter les termes et d'en assurer l'exécution de bonne foi, l'Allemagne par la section VI, reconnaissait et s'engageait à respecter pleinement l'indépendance de l'Autriche dans les frontières fixées par le présent traité. Cette indépendance doit demeurer inaliénable, sauf décision approuvée par la Société des Nations.

D'ailleurs, l'article 88 du traité avec l'Autriche dit ceci :

L'indépendance de l'Autriche est inaliénable, si ce n'est du consentement du conseil de la Société des Nations. En conséquence, l'Autriche s'engage à s'abstenir, sauf le consentement dudit conseil, de tout

acte de nature à compromettre son indépendance, directement ou indirectement, et par quelque voie que ce soit, notamment et jusqu'à son admission comme membre de la Société des Nations, par voie de participation aux affaires d'une autre puissance.

Il est évident que l'article de la Constitution allemande était une violation flagrante du traité de paix. Il devra disparaître dans les quinze jours ; sa suppression devra être votée par l'Assemblée nationale, sous peine de sanctions militaires immédiates, dont l'une sera l'extension de l'occupation par les troupes alliées.

Tel est le sens de la sommation qui, hier après-midi, au baron de Lersner, à Versailles.

Il est à remarquer que le geste des Alliés coïncide avec la remise du traité de paix à la délégation autrichienne, et il indique surtout la volonté des puissances alliées et associées d'obtenir l'exécution intégrale des conditions qu'elles ont imposées à l'Allemagne. En avançant, ces jours-ci, l'heure du rapatriement des prisonniers allemands par sentiment d'humanité, elles ont prouvé qu'elles n'étaient point contraires à des adoucissements de ces conditions. En ne point se dérober à ses engagements, elles ont créé un précédent d'un autre ordre, qui, certainement, portera ses fruits pour l'avenir.

Jean MENEVAL.

LES AUTRICHIENS REÇOIVENT LE TRAITÉ DE PAIX

SAINT-GERMAIN, 2 septembre. — La remise du traité de paix aux Autrichiens a eu lieu ce soir à 6 h. 30, au pavillon Henri-IV. Le cérémonial, qui n'a duré que quelques minutes, s'est déroulé dans le salon historique Louis-XV.

M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la paix, était accompagné de M. Arnayon, son chef de cabinet. Etaient également présents : le commandant Bourgeois, chef de la mission française ; le lieutenant Wonod, le capitaine Cook, de l'armée anglaise, et le capitaine Stopani, de l'armée italienne.

M. Renner, chancelier, était accompagné de M. Jurcler, député, et du baron Frankenstein, conseiller de légation au ministère des Affaires étrangères d'Autriche. M. Dutasta a remis au chancelier, au nom de la Conférence, les documents relatifs au traité, qui comportent :

- 1. Une lettre d'envoi au président de la délégation autrichienne de la réponse des puissances alliées et associées ;
2. Réponse des puissances alliées et associées aux remarques de la délégation autrichienne sur les conditions de paix ;
3. Les conditions de paix avec l'Autriche ;
4. Une déclaration au sujet des navires coulés ou endommagés par les forces navales autrichiennes ;
5. Une déclaration particulière relative au maintien de blocus dans la Hongrie ;
6. Un protocole ;
7. Une carte en couleurs du nouvel Etat autrichien.

Le tout était contenu dans une couverture volante blanche portant en français, en anglais et en italien, le titre : Conditions de paix.

Cinq jours sont donnés à l'Autriche pour l'acceptation.

Le chancelier Renner a répondu qu'il faisait toutes réserves et a fait pressentir qu'il demanderait quelques jours de prolongation.

M. Renner quittera demain soir Saint-Germain pour Vienne, où il arrivera vendredi.

L'Assemblée nationale autrichienne est convoquée pour samedi et dimanche pour discuter le traité.

LA LETTRE D'ENVOI

La lettre d'envoi constitue l'élément essentiel du traité. Elle en est plus que la préface. Elle synthétise l'esprit qui a guidé les puissances alliées et associées dans la rédaction des conditions imposées à l'Autriche. Elle comporte six parties.

La responsabilité de l'Autriche

Dans la première, elle répond aux objections présentées contre le projet de traité, objections qui « se basent sur le fait que, en raison de la dissolution de la monarchie austro-hongroise, l'Autriche ne doit être traitée comme un Etat ennemi, et qu'on ne doit, par conséquent, d'aucune façon spéciale, lui faire supporter le poids des réparations qu'on aurait certainement im-

posées à la monarchie austro-hongroise, si elle n'avait cessé d'exister. »

La lettre rappelle le rôle joué par l'Autriche : l'ultimatum à la Serbie, la présence de canons autrichiens aux sièges de Namur et de Liège, preuve supplémentaire, « s'il en fallait une, de l'association étroite du gouvernement de Vienne avec le gouvernement de Berlin dans son complot contre le droit public et la liberté de l'Europe. »

Quant à l'attitude du peuple autrichien, elle est jugée en ces termes : La guerre a été acclamée au moment de sa déclaration à Vienne ; le peuple autrichien a été, du commencement à la fin, le partisan ardent ; il n'a rien fait pour se séparer de la politique de son gouvernement et de ses alliés jusqu'à leur défaite sur le champ de bataille ; tant de preuves évidentes que, conformément aux règles sacrées de la justice, il doit être tenu d'assumer sa part entière de responsabilité pour le crime qui a déchiré sur le monde une telle calamité.

Et la conclusion est celle-ci : Les principes sur lesquels était fondé le projet de traité doivent donc subsister. Le peuple d'Autriche est et restera jusqu'à la signature de la paix un peuple ennemi. La paix signée, l'Autriche deviendra un Etat avec lequel les puissances alliées et associées comptent pouvoir entretenir des relations amicales.

L'Autriche et les nouveaux Etats nés de son démembrement

La délégation autrichienne a protesté également contre les dispositions du traité qui régissent les rapports de l'Autriche avec les nouveaux Etats constitués sur les territoires de l'ancien empire. Les puissances alliées et associées se voient dans l'obligation de faire remarquer que la faiblesse dont l'Autriche va souffrir ne sera pas la conséquence des stipulations du traité ; elle sera bien plutôt la conséquence de la politique d'hégémonie que son peuple a poursuivie dans le passé.

Cette politique d'hégémonie, la lettre d'envoi la retracé à grands traits, montrant « des millions d'hommes forcés, sous peine de mort, de combattre, contre leur volonté, dans les rangs d'une armée qui servait à la fois à perpétuer leur propre servitude et à parachever l'œuvre de destruction de la liberté en Europe. »

Barbares de ce principe, la Conférence, tout en s'en tenant aux lignes générales du traité, a introduit des modifications considérables dans ses stipulations économiques.

Des dispositions sont prises, notamment, pour assurer à l'Autriche l'approvisionnement en charbon de Tchéco-Slovaquie.

Les Alliés et la "situation malheureuse" de l'Autriche

Cependant, les Alliés n'ont aucun désir d'aggraver la situation malheureuse de l'Autriche. Ils veulent, au contraire, aider à « s'accrocher de sa nouvelle situation et à retrouver la prospérité, à condition, toutefois, que ce ne soit jamais aux dépens des nouveaux Etats issus de l'ancien empire. »

Barbares de ce principe, la Conférence, tout en s'en tenant aux lignes générales du traité, a introduit des modifications considérables dans ses stipulations économiques.

Des dispositions sont prises, notamment, pour assurer à l'Autriche l'approvisionnement en charbon de Tchéco-Slovaquie.



L'AVIATEUR SADI-LECOQ détenteur de la Coupe Deutsch-de-la-Meurthe



AU PROCES DU DENONCIATEUR QUIEN Deux témoins de l'audience d'hier : MM. Flagey et Janssens

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE 5

5 HEURES DU MATIN

EN ALLEMAGNE

LA CAPTIVE DÉLIVRÉE

SUR LE FRONT RUSSE

LE CALME EST REVENU ET LE TRAVAIL A REPRIS DANS LUDWIGSHAFEN

Le ministre président de Bavière, Hoffmann, a demandé audience au général Fayolle à Kaiserslautern.

BALE, 2 septembre. — On télégraphie de Mannheim : Le travail a repris aujourd'hui dans presque tous les ateliers de Ludwigshafen. Les employés des postes et des chemins de fer qui, au nombre de dix-sept, avaient été arrêtés lors des derniers incidents viennent d'être relâchés, à l'exception d'un seul. Les ouvriers réclament l'élargissement de ce dernier, et menacent de faire grève s'il n'est pas mis en liberté.

Une dépêche de source officielle annonce, d'autre part, qu'à la suite des incidents de Ludwigshafen le ministre président Hoffmann a demandé audience au général Fayolle, à Kaiserslautern.

Les zeppelins disparaissent-ils ? LONDRES, 2 septembre. — Le correspondant de l'United Press à Berlin apprend de source autorisée qu'une charge évaluée à quarante wagons, comprenant des zeppelins et du matériel pour dirigeables, a été embarquée secrètement en Allemagne, à destination de la Hollande.

Une grande maison, près de la frontière suisse, qui construisait près de quatre-vingt-dix dirigeables, n'a pu fournir à ce sujet de renseignements concernant la disparition du matériel, et la destination des navires.

En Haute-Silésie

BALE, 2 septembre. — On télégraphie de Posen : Un communiqué polonais annonce que les insurgés en Haute-Silésie, opposent une courageuse résistance au régime allemand. Les combats ont repris aujourd'hui aux alentours de Sosnowice. Dans le district de Lublinec, les insurgés ont pris trois mitrailleuses et fait des prisonniers. L'armée allemande se livre à des représailles sanglantes sur la population civile. Plusieurs milliers de personnes ont été déportées par la grenzschutz en Allemagne.

En Hongrie

La nouvelle crise gouvernementale

BALE, 2 septembre. — On mande de Vienne : La situation du cabinet est toujours instable. Suivant les journaux, M. Friedrich aurait chargé M. Heinrich de former un nouveau ministère, dont ferait partie MM. Garamy, Lowaczky et Peidl. La plupart des ministères actuels conserveraient leurs portefeuilles.

Les efforts de M. Heinrich feraient de bons progrès et la nomination du gouvernement serait imminente.

Un complot pour libérer Bela Kun

ZURICH, 2 septembre. — On apprend de Vienne : Des bruits sont mis en circulation suivant lesquels un complot très sérieux aurait été organisé en Hongrie pour libérer Bela Kun.

Le cardinal Mercier est arrivé à Brest

Ainsi que nous l'avions annoncé, le cardinal Mercier a quitté Paris, hier matin, pour se rendre à Brest. Sorti de l'hôtel un peu avant 9 heures, il s'est fait conduire à la gare Montparnasse, où des places avaient été réservées, pour lui et pour sa suite, dans l'express de Bretagne. La foule, qui l'avait reconnu, l'a respectueusement salué.

Le lieutenant-colonel américain Burdett attendait à la gare de Brin le cardinal Mercier, qui s'est immédiatement rendu à bord du Northern-Pacific.

Le prélat a été vivement acclamé par la population, massée sur le parcours.

L'aviateur Marinowitch fait une chute mortelle

BRUXELLES, 2 septembre. — Le lieutenant pilote Marinowitch, un des « as » de l'aviation française, a fait une chute d'une hauteur de 150 mètres, au camp d'aviation d'Evèry, et s'est tué sur le coup.

Les grèves de Marseille

MARSEILLE, 2 septembre. — La commission paritaire s'est réunie ce soir, à la préfecture. Les entrepreneurs de la manutention ont fait de nouvelles propositions que les délégués ouvriers ont déclaré ne pouvoir accepter, car elles ne leur donnent, disent-ils, aucune satisfaction.

La question sera soumise à l'assemblée générale des dockers qui se tiendra demain matin.

Les incendies de forêts sur la Côte d'Azur

TOULON, 2 septembre. — Les deux incendies de La Verne et du Plan de la Tour, au centre du Var, ont fait des ravages énormes.

D'autres incendies sont signalés au Cannet-du-Luc, à Grimaud, Trans, etc...

Le conseil général du Var a décidé de demander au Parlement le vote de crédits en faveur des sinistrés du département.

Dans la région de Draguignan, la situation s'améliore un peu, mais il faut lutter encore énergiquement pour éviter que se rallument les foyers éteints.

Important cambriolage au musée de Tours

TOURS, 2 septembre. — La nuit dernière, des cambrioleurs se sont introduits au musée de Tours et ont volé deux peintures de grand valeur, dont l'une, de Delacroix, *Comédiens de Bouffons*, est estimée 100.000 francs au moins; l'autre est une toile d'un peintre espagnol, *Le Couché de la mort*.

Au rez-de-chaussée, dans la salle des sèvres et camées, ils ont brisé toutes les vitrines, emportant de magnifiques émaux et des pierres précieuses d'une valeur incalculable. De plus, on a constaté la disparition d'un bronze, une épée du maréchal Baraguay d'Hilliers.

CE QUE L'ON VOIT CE QUE L'ON ENTEND A STRASBOURG

L'Alsace affranchie est prête à donner à la France le modèle de la vie régionale.

Strasbourg a repris sa vivacité, sa gaieté d'autrefois, en même temps que sa toilette française, sa toilette aux trois couleurs. Il était temps. Encore quelques années d'occupation allemande, et la vieille ville aurait été évanouie, percée d'ouïe en ouïe par des rues effroyablement neuves comme cette Neue Strasse, d'aspect trop bourgeois, et qui s'appelle, aujourd'hui, la rue du 22-Novembre. Un peu plus, il ne serait rien resté de ces magnifiques palais, de ces hôtels et de ces maisons d'habitation siècles dont Strasbourg est si riche, qu'à Paris, peut-être Bordeaux ou au moins Paris, d'autre ville, en France, qui puisse rivaliser avec elle.

Depuis qu'il y a des soldats français au poste de garde de la place Kléber, Strasbourg respire. C'est une captive délivrée. Et elle désire surtout qu'on sache, de l'autre côté du Rhin, à quel point elle est heureuse de sa délivrance.

Le drapeau qui flotte à la flèche de la cathédrale est un grand pavillon de la marine, orné de ses couleurs, capable de flotter aux vents qui soufflent de la grande vallée rhénane. Les Strasbourgeois n'ont qu'un souci. Tout grand qu'il est, ce drapeau est-il bien vu des gens d'en face ? Les gens d'en face, ce sont ces Badois qui ont toujours jalusé les Alsaciens, et qui, faute d'avoir annexé directement l'Alsace comme ils en avaient une si violente envie, s'efforcent de la faire passer dans leur poche à la prospérité. Quand Strasbourg est en fête, ses habitants demandent que, le soir, les projecteurs lancent leurs rayons sur le pays de Bade, afin que, là-bas, nul n'ignore leurs réjouissances.

Pas une occasion ne se présente — et le voyage de M. Poincaré en a encore été une — sans que les Alsaciens la saisissent pour manifester leurs sentiments. De leur ville, de leur capitale jusqu'au moindre village, on se félicite dix fois par jour d'être affranchi du gendarme prussien, du fonctionnaire prussien, du maître d'école prussien, de la caserne prussienne, de toutes les contraintes et de toutes les exploitations qu'une race inférieure et grossière imposait à un peuple aussi fier que raffiné.

Les habitudes de la ville

Voilà le fond de l'état d'esprit alsacien. Ce qui a produit la tenace résistance à la germanisation a fait aussi que l'Alsace s'est retrouvée naturellement française. Il reste pourtant, entre elle et nous, un demi-siècle de vie séparée. L'Alsace, qui rentre dans la communauté française, avait gardé des habitudes de la période antérieure à l'annexion. Elle a pris aussi quelques habitudes nouvelles, qui ne peuvent disparaître du jour au lendemain avec la désannexion. Comment adapter la vie alsacienne à la vie française de 1919 ? C'est tout le problème de la politique et de l'administration en Alsace. Ce problème, M. Millerand s'est chargé de le résoudre.

Un Strasbourgeois éminent nous a présenté au moyen d'une comparaison spirituelle la situation de son pays :

« Le peuple alsacien, dit-il, est pareil à un homme qui a vécu longtemps avec une femme méchante, mais ordonnée. Enfin, il peut se marier avec une femme de son goût. Celle-ci est douce, aimable et riante. Mais, dans ce mariage d'amour, elle n'apporte qu'une aptitude médiocre aux soins du ménage. Et, parfois, il arrive au jeune homme de se dire que, tout de même, avec l'autre, il y avait des choses qui marchaient assez bien et qu'il savait toujours trouver ses mouchoirs et ses chaussettes.

L'administration allemande était une mégère détestée. L'Alsace demande, et ne peut perdre le peu que cette mégère avait de bon. C'est dire que l'administration française n'a pas échappé aux critiques que lui adresse l'esprit naturellement libre et frondeur des Alsaciens.

C'est pourquoi il y a d'intelligentes précautions à prendre pour que les meurs, les idées et les intérêts des Alsaciens se trouvent à l'aise dans le cadre de la France. Mettre le corps de la France à une province aussi consciente de sa personnalité, quelle erreur grave à l'heure justement où toutes les autres provinces françaises aspirent à un renouveau, à une vie indépendante ! Un « sous-préfet à Strasbourg » (c'est la formule qu'on emploie là-bas pour péindre le régime qui a précédé la nomination du haut commissaire), c'était déjà un contre-sens. M. Millerand est arrivé. Il a étudié la question de l'administration en Alsace comme un dossier, sans idée préconçue et sans préjugé. Il traite toutes les affaires une à une. Ainsi se dégageront une doctrine et un système.

Un régime de transition

On peut prévoir que la solution sera celle que le bon sens conseille et à laquelle conduit la nature des choses. On adoptera un régime de transition qui est déjà dans les faits. Au point de vue de la législation, au point de vue religieux, au point de vue économique, au point de vue administratif, on ne peut pas prétendre trancher d'un seul coup. Peu à peu, l'accommodation s'accomplira.

Il faudra sans doute plusieurs années de ce régime, qui demandera de la souplesse et, dans nos bureaux, des idées larges. Pour la première fois, depuis que les institutions de l'an VIII sont la base de la vie française, la diversité sera introduite dans la gestion de la France. Les hommes de l'époque révolutionnaire et napoléonienne, dont nous avons hérité, ne concevaient pas l'unité de la patrie sans l'uniformité. Cette formule ne s'applique plus au vingtième siècle, où de nouveaux besoins sont nés, et elle est devenue trop étroite.

En sorte que le retour de l'Alsace et sa résistance à la centralisation du vieux système départemental pourraient bien marquer, pour toute la France, le début d'une ère nouvelle. Le provisoire est souvent ce qui dure le plus. Le régime de transition qui sera celui de l'Alsace deviendra peut-être aussi le signal d'une évolution étendue au pays tout entier.

Qui sait si, le jour où l'Alsace rentrera dans le « droit commun », ce ne sont pas les autres provinces françaises qui se seront, à beaucoup d'égards, formées sur son modèle, et si la clef du régionalisme n'est pas à Strasbourg ? Alors toutes les parties de la France seront au même régime, celui de l'unité dans la diversité, avec le respect des libertés provinciales.

Dans différents théâtres, les représentations durent être suspendues.

Jacques BAINVILLE.

LES ROUMAINS INFLIGENT UNE GRAVE DÉFAITE AUX ROUGES SUR LE DNIESTER

Ils exigent la capitulation complète de l'armée bolchevik du Sud-Ouest, qui compte cinq à six divisions.

BERNE, 2 septembre. — Les journaux de Vienne annoncent que l'armée bolchevik du Sud-Ouest, qui, depuis dix mois, se livre à de vaines attaques contre l'armée roumaine, vient d'être battue par les Roumains sur le Dniester. Elle a perdu un matériel considérable, est complètement démoralisée et sa situation est désespérée.

Le commandant bolchevik a envoyé des parlementaires au commandant roumain de Bender, en Bessarabie, pour demander une armistice. Les Roumains ont répondu en exigeant la capitulation complète. L'armée bolchevik sera probablement obligée d'accepter pour éviter son anéantissement complet ou sa capture par Denikine ; sa retraite vers Moscou est, en effet, dès maintenant, très difficile. L'effectif de cette armée rouge comporte de cinq à six divisions.

La nouvelle victoire roumaine a pour résultat de dégager le flanc gauche de Denikine et de lui faciliter au nord les opérations contre les nouvelles réserves bolcheviks amenées du front Koltchak de Sibérie.

Prise d'Empts par les Russes

LONDRES, 2 septembre. — Le communiqué du War Office annonce que les troupes russes sont en possession du village d'Empts et ont repoussé de violentes contre-attaques bolcheviks.

Sur la côte mormane, un raid a été exécuté avec succès sur la rive est du lac Omega. Les Russes coopèrent avec la flottille du lac et des avions.

Les troupes russes ont pris cinq mitrailleuses, trois cents fusils et fait cent cinquante prisonniers. Leurs pertes sont légères.

Les libéralités du roi d'Italie

ROME, 2 septembre. — Le roi a cédé à l'Œuvre nationale des combattants de nouveaux biens de la Couronne en Toscane et dans le Napolitain, notamment la villa historique de Capodimonte, près de Naples.

On affirme de bonne source que le roi se propose de rendre au Domaine de l'Etat tous les biens qui lui sont destinés, à l'exception de ceux de Rome et de Turin. La liste civile, dont une grande partie est absorbée par l'administration des biens de la Couronne, pourrait ainsi être notablement réduite.

En outre, le roi aurait l'intention de demander que sa fortune particulière soit taxée comme celle de tout autre citoyen.

Les actes du roi, qui témoignent d'un esprit large et démocratique, sont très favorablement accueillis par l'opinion publique.

Un amendement de M. Bracke sur le sectionnement de la Seine

La Chambre abordera demain matin l'examen du projet relatif au sectionnement électoral.

En prévision de ce débat, M. Bracke, député socialiste de la Seine, vient de présenter un amendement à double effet. Il demande que le département de la Seine ne soit pas sectionné et ne forme qu'une seule circonscription. Dans le cas où ce système ne serait pas adopté, M. Bracke propose de diviser le département de la Seine en quatre circonscriptions, formées :

1. La première, par les 8^e, 16^e et 17^e arrondissements de Paris, plus les cantons de Puteaux, Colombes, Courbevoie, Neuilly, Boulogne, Clichy-Levallois, Asnières et Saint-Ouen, devant nommer 12 députés ;

2. La seconde, par les 1^{er}, 2^e, 9^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements de Paris, plus les cantons de Saint-Denis, Aubervilliers, Noisy-le-Sec et Pantin, ayant à élire 14 députés ;

3. La troisième, par les 3^e, 4^e, 11^e, 12^e et 20^e arrondissements de Paris, plus les cantons de Vincennes, Montreuil, Nogent, Saint-Maur et Charenton, ayant droit à 13 députés ;

4. La quatrième, par les 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements, plus les cantons d'Ivry, Sceaux, Villejuif et Vanves, avec 15 représentants.

M. Bracke doit demander, de son côté, l'établissement de la R. P. intégrale.

M^{me} Doyen blessée en auto

M^{me} Doyen, la veuve de l'éminent chirurgien, qui fut blessée grièvement dans un accident d'automobile, au cours d'une excursion, avec des amis, dans les environs d'Yvonne-les-Bains.

Relégué sans connaissance, on lui donna les premiers soins au château de Pré-Vert, à Rolle.

Les personnes qui l'accompagnaient ont dû s'occuper de la blessée et de ses contusions. L'état de M^{me} Doyen est actuellement satisfaisant.

L'affaire des faux bons de la Défense nationale

NANTES, 2 septembre. — Les inspecteurs de la Sûreté ont arrêté un nommé Fernand Verrier, accusé d'émission de faux bons de la Défense nationale.

L'enquête aurait révélé que Verrier, dans chaque bureau de poste, tant à la recette principale de la Loire-Inférieure que dans les environs de Nantes, rendait pour 4.500 francs de bons qui lui furent instantanément remboursés.

Il reconnaît avoir détourné divers objets, mais il nie avoir émis de faux bons de la Défense nationale.

Panne d'électricité

Plusieurs arrondissements du centre de Paris ont été hier soir, vers 10 heures, considérablement gênés par une panne d'électricité qui s'est prolongée pendant vingt minutes.

Les communications téléphoniques desservies par les centraux de Gutenberg, Louvre et Bergère furent interrompues pendant un quart d'heure environ, jusqu'à ce que le gaz eût été allumé. Rue de Rivoli, l'obscurité était complète.

Dans différents théâtres, les représentations durent être suspendues.

LES CONTES D'EXCELSIOR

MERCANTI

Par JACQUES CONSTANT

Tandis que ces dames, vêtues de blanc ainsi que des communicantes, assistaient en l'église du bourg à la grand-messe dominicale, M. Morand et son ami Gorgier se prélassaient sur la terrasse de Ker Madeleine.

De la villa haut perchée sur la falaise, on dominait la plage claire de Tresmeur, le port de Trozoul avec ses barques à l'ancre, et, très haut sur l'horizon, la mer azurée, miroitante, vaporeuse.

Mais, plongés dans leur partie d'échecs quotidienne, les deux hommes restaient insensibles à la magnificence du décor.

Gorgier, en déplaçant un cavalier, prononça soudain une phrase malencontreuse, écho d'un article de journal de la veille.

— La vie chère va finir par provoquer le désordre.

M. Morand, enveloppé dans la fumée de son cigare, calculait laborieusement un coup hardi. Il releva brusquement son menton barbu, comme piqué d'une mouche.

— La vie chère, fit-il en fronçant les sourcils, c'est une invention des journalistes.

Bien qu'il eût l'habitude d'approuver sans réserve les opinions les plus discutables de son ami, Gorgier n'y put tenir.

— Tu ne nieras pas que tout ait encheri depuis la guerre ?

— Certes, mais les salaires ayant suivi une progression parallèle, le phénomène est passé presque inaperçu sans la campagne des journaux. Echech au roi !

— Non, mon vieux, parce que ma tour prend ton fou. N'importe, poursuivis-tu, si les commerçants n'étaient pas rongés par l'esprit de lucre on vivrait à meilleur compte.

M. Morand, qui tenait un magasin de tailleur-chemisier boulevard Saint-Denis, se sentit directement visé.

— Me croiras-tu si je t'affirme que je vends mes marchandises avec le même taux de bénéfice qu'en 1914 ?

Et, comme Gorgier ricanaît avec incrédulité, il déclara avec force :

— En 1914, je majorais mes prix de revient de trente-trois pour cent, exactement comme aujourd'hui. Et, cependant, tous mes employés ont été augmentés. Tiens, le garçon livreur qui touchait deux cents francs par mois avant la guerre, eh ! bien, je lui en donne présentement cinq cents.

— Pardon, interrompit Gorgier, qui s'animait, ton raisonnement est spécieux. Avant la guerre, tu faisais deux cent mille francs d'affaires, soit, à trente-trois pour cent, soixante-six mille francs de bénéfices bruts. Du moment qu'un complet autrefois affiché cent francs est actuellement vendu quatre cents, ton chiffre d'affaires est passé à huit cent mille francs.

— Pas tout à fait.

— Mettons sept cent mille. Cela te fait donc, toujours à trente-trois pour cent, un bénéfice de deux cent trente et un mille francs. Eh ! bien, mon vieux, tu peux les augmenter, tes employés, ça ne t'empêche pas d'être un profiteur comme les autres.

— Gorgier !

— Il n'y a que la vérité qui offense.

— Malotru !

— Mercanti !

Les deux hommes s'étaient dressés, le visage congestionné, et les figures, brutalement secouées, juchaient l'échiquier.

— Offre donc l'hospitalité aux gens ! s'écria amèrement M. Morand en s'enfermant au salon.

— Tu nous le fais assez sentir que nous sommes chez toi ! hurla M. Gorgier, qui montait à sa chambre.

Jacques CONSTANT.

Lawn-Tennis

Le Tournoi de Deauville

Les prix du tournoi de tennis de Deauville viennent d'être distribués devant une nombreuse et très élégante assistance.

Particulièrement et justement applaudis :

Championnat double mixte. — 1^{er} prix : Mlle Lenglen-Deugis et Sichel-Albaran.

Championnat simple. — 1^{er} prix : M. Gobert ; 2^e, Albaran ; 3^e, J. Arago ; 4^e, Dawson.

Un match de boxe

LONDRES, 2 septembre. — Ce soir, à eu lieu, à l'Olympia, un match de boxe en 20 rounds entre les poids lourds Joe Beckett, tenant du Championnat britannique poids lourds, et l'Américain Eddie Mac Goorty.

Mac Goorty a été mis knock-out au 17^e round.

Un autre match important a eu lieu, en 10 rounds, entre les poids lourds Fred Fulton, Américain, et Arthur Townley, de Birken-Head.

Ce dernier a été mis knock-out au premier round.

NOUVELLES BREVES

L'Officiel de ce matin publie un décret portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi sur la journée de huit heures dans les industries du livre et dans les industries de la préparation des cuirs et peaux.

M. Paul-Maurice Imbert est nommé officier de la Légion d'honneur ; Mme Leblanc, née Louise Charlier, fondatrice du Musée de guerre, est nommée chevalier.

Une épée d'honneur a été remise, hier, au général Passage, commandant le 17^e corps, par Mme Talard, déléguée des femmes françaises C. Lorraine.

M. Paraillet, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu, hier après-midi, deux négociants en vins de Berry au sujet de l'affaire des mistelles.

Le président de la République a gratifié Eugène Poirard, condamné à mort par la cour d'assises de Yonne pour avoir assassiné, à Sens, le gendarme Sicrari.

Dans une lettre qu'il adressa à M. Lenace, M. Charles Chaumet, député de la Gironde, explique les raisons pour lesquelles il combat la personne et la politique de M. Clemenceau.

Le croiseur-écurassé *Glaive* participera, le 6 septembre, au Verdun à l'inauguration d'un monument commémoratif franco-américain érigé à la pointe de Grave.

En vue de faciliter le transport, dans certaines régions, des ouvriers journaliers allant faire les travaux de la vendange, la Compagnie d'Orléans a décidé, cette année, une réduction de 50/0 sur le prix des places de troisième classe du tarif général à ces ouvriers.

La commission du budget a adopté, hier, sur le rapport de M. Albert Grodet, un projet ouvrant des crédits au ministre des Finances pour un renforcement important du personnel de son ministère.

Une délégation de la Fédération postale a soumis, hier, à M. Clémentel un vœu tendant à l'adoption de nouvelles modalités dans les services des P.T.T., afin que le personnel puisse jouir du repos hebdomadaire.

M. Monis, sénateur, ancien président du Conseil, a été élu président du conseil de la Gironde.

À Barcelone, l'état de siège est levé, mais la censure subsiste sous le contrôle des autorités civiles.

On mande de Milan qu'un engin à mouvement d'horlogerie a éclaté devant le palais du

Il n'était pas en haut de l'escalier qu'il commençait à se repentir de son emportement. Employé dans un ministère, il joignait péniblement les deux bouts, et chaque année il acceptait avec reconnaissance l'invitation de son labrador Morand, ce qui lui permettait de passer ses vacances confortablement et sans bourse délier.

Qu'allait dire Mme Gorgier ?

Justement, un caquet bryant signalait le retour de ces dames. En le payant trois fois plus cher qu'à Paris, elles avaient fini par trouver du poisson, et elles devaient gaiement avec la famille Tassel, de Tréguier, qui habitait la villa contiguë.

Elles s'étonnèrent de trouver la terrasse déserte et l'échiquier ravagé, car d'ordinaire la cloche du déjeuner interrompait seule le jeu.

Déjà M. Morand, avec des gestes larges, expliquait le drame. Bien que généralement elle ne perdît nulle occasion de rabrouer son mari, Mme Gorgier embrassa aussitôt sa cause.

Grande et sèche, avec une figure fripée comme une crêpe, elle ne pardonnait pas à Mme Morand de supporter sans qu'il y parût les assauts de la quarante-cinquième année.

— Gorgier, fit-elle d'une voix coupante, a eu le tort de répéter franchement ce que tout le monde murmure derrière vous.

— Vous aussi ! s'écria M. Morand avec le doux étonnement que dut manifester César frappé par Brutus.

— Ma chère, riposta Mme Morand, vous manquez de tact. Quand on accepte l'hospitalité...

— Ce soir, nous aurons vidé les lieux. Il y a des hôtels à Tresmeur...

Et elle s'en fut rejoindre M. Gorgier, qui tout effaré de son audace, osait à peine remuer dans sa chambre.

— Tu as bien fait de rabattre le caquet à ce mercanti ; mais, à présent, débrouille-toi pour que nous décampions en vitesse.

— Si je faisais des excuses à Morand ?

— Des excuses ? Je voudrais bien voir ça !

— C'est que l'hôtel va nous coûter au moins trente francs par jour...

— Achille, serais-tu un lâche ?

Le soir même, les malles étaient prêtes, la voiture commandée, et une chambre retenue à la pension de *Meuhir*.

Mme Morand avait la migraine, et le chemisier, qui souffrait d'une hypertrophie cardiaque, se sentait fort incommode.

Il réfléchissait avec mélancolie qu'il lui faudrait rester en tête à tête avec sa femme, à laquelle depuis vingt ans il ne trouvait plus rien à dire, qu'il allait manquer de partenaire au jeu d'échecs, seule distraction qui lui permit de tuer les monotones heures d'oisiveté.

Puis, ressasant l'épithète injurieuse que lui avait adressée Gorgier, il s'avouait en lui-même que l'augmentation des frais généraux ne l'empêchait pas de gagner deux fois plus qu'avant la guerre.

Certes, il ne se considérait pas comme un mercanti, mais un scrupule tardif troublait sa conscience.

LE MONDE

CORPS DIPLOMATIQUE

Le mouvement diplomatique britannique a été publié hier. On y remarque la nomination de sir George Buchanan en qualité d'ambassadeur à Rome; celle de sir Esme Howard, comme ambassadeur à Madrid; celle de sir Ronald Graham, comme ministre aux Pays-Bas; celle de sir Horace Rumbold, en qualité de ministre en Pologne; celle de sir Alban Young, au poste de ministre à Belgrade; celle de lord Aston, en qualité de ministre de Finlande, et celle de sir George Clerk, ministre à Prague.

INFORMATIONS

Le comte Marie de Goyon, récemment démobilisé, est affecté à Biarritz, l'hôte du comte et de la comtesse Lionel de Montequion-Fezensac.

La saison continue, très brillante. Dernièrement, grand concours de danses, au Casino, dû à l'initiative d'un jury composé de M. André de Fougères, baron Charles de Pierrbourg, prince Zuro, marquis de Montgiovanni, M. de Delgado y Heredia, baron de Berthois, M. P. Corbin, et de Mlle Lucie Neerman.

La soirée se terminait par un bal, aux sons d'un orchestre vibrant conduit par Mariani. Chaque jour, ce sont des réunions, des théâtres, des bridges. C'est ainsi que l'Union, Mrs Theisger, la belle-sœur du vice-roi des Indes, donnait un thé suivi d'un tour de valse.

Mme Gallard, assistée de sa fille, la comtesse D. de Beauregard, a donné en sa villa une heure de musique à quelques intimes. Mme Cordier, née de Leusse, a donné également un thé dansant.

Représentation, au Grand Casino, au profit de la Crèche de la Mutualité maternelle. Au programme: Polonoise en la hémol, par M. Legoff; Patois de la hémol, par M. Fougères; Pierrot et Colombine, savante jouée par M. Damélys et Mlle Debussay; Le Nil, par Mlle Boyer; Pas d'armes du Roi Jean, par M. Jean Pusein; Duo, par Mlle Boyer et M. Jehan; plusieurs mélodies, chantées par Mlle Jenouvrier.

La représentation se terminait par un délicieux ballet des enfants, Chats et souris, divertissement en trois parties, de Mme J. de Monsieurg, adaptation musicale de Mme Paule de Monsieurg.

Très réussie, également, la soirée de bienfaisance au profit des pauvres de Dinard, avec les concours de Mlle Lewinsohn, violoncelliste; Mme Daitte, M. Lanteri, Mme Devaluez, Mme Vassiliou.

La grande semaine de tennis s'annonce très brillante. Plusieurs raquettes réputées y prennent part. NAISSANCES — Mme de Gasté, née de Saint-Sauveur, a heureusement mis au monde une fille: Simone.

La baronne Bertrand de Saint-Pern, née de la Chaise, est depuis quelques jours mère d'un fils: Antoine. — Mme Marcel de Montigny vient de donner naissance à un fils: Jacques.

MARIAGES — Hier a été célébré, dans l'intimité, en la chapelle de la Vierge de Saint-Pierre de Chartres, le mariage de Mlle Madeleine, fille de M. de Metzman, conservateur du musée des Arts décoratifs, et de Mme, née Martin du Nord, avec M. Claude Lucas, ingénieur, lieutenant de réserve au 3^e d'artillerie coloniale, croix de guerre, fils de M. Albert Lucas et de Mme, née de Leyssan, décedée.

Les témoins étaient, pour la mariée: le comte Martin du Nord, son cousin, et M. de Metzman, son oncle; pour le marié: M. André Lucas, son frère, et le comte de Vitrolles, son cousin.

Le mariage de Mlle Jeanne de Pomarols, fille du capitaine marquis de Pomarols, chevalier de la Légion d'honneur, et petite-fille du poète Charles de Pomarols, avec le vicomte de Sainte-Anthe a été célébré, ces jours derniers, en l'église de Savignac, dans l'Aveyron.

DEUILS — Le comte et la comtesse de La Brière viennent de perdre leur fille Anne-Marie, décedée à Bievres, à l'âge de onze mois.

On annonce la mort de Mme Pierre Le Febvre, née Noé, 12, boulevard Péreire. Les obsèques auront lieu vendredi 5 septembre, à 10 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, où l'on se réunira.

Nous apprenons la mort de M. Jean de Sineay, pilote aviateur au 1^{er} groupe d'aviation, fils de M. et Mme Edgar de Sineay, décedé, à l'âge de vingt-quatre ans, des suites d'une maladie contractée au service. La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le samedi 6 septembre, à midi, en l'église Saint-Pierre de Chailloit.

Nous apprenons la mort de M. Joseph Olivier, décedé à Bagnoles-de-l'Orne. Elle était la belle-mère de M. Vignat, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et de M. Villaud-Duchesnois, député de la Manche.

De Mme Eugène Parisse, femme de M. Eugène Parisse, lieutenant des Arts et Manufactures, ancien conseiller municipal de Paris, et mère de Mlle Eugénie Parisse, médecin des chemins de fer à l'Etat.

B L O C - N O T E S

LE PONT NOTRE-DAME

Il paraît que nos chers amis les Américains veulent changer leur calendrier. L'innovation consisterait à découper l'année, comme un gâteau, en treize tranches de vingt-huit jours. Il y aurait un jour de l'An, qui serait isolé de tous les autres, ce qui ferait compte: 1+364=365. Pour les années bissextiles, on intercalerait entre le 28 février et le 1^{er} mars un jour supplémentaire, « le jour 0 », comme le 1^{er} janvier, et qu'on désignerait d'un nom spécial. Chaque mois commencerait le lundi, et dans chacun de ces mois par conséquent, s'écarteraient exactement le vingt-huit jours des quatre semaines qui le composent.

Il y a cent vingt-six ans, le 5 octobre 1793 la Convention avait adopté, sur la proposition de Fabre d'Eglantine, une réforme du calendrier que rappelle un peu celle-ci, mais qui était beaucoup plus radicale encore que le projet américain; car elle ne s'appliquait pas seulement à la division du temps: elle changeait les noms des mois et des jours! On la connaît, cette réforme; et j'en retrouve l'amusante histoire dans un volume récemment publié: Les Œuvres politiques de Fabre d'Eglantine. Oui, vraiment, les conventionnels allèrent plus loin que nos amis d'outre-mer...

Ils réduisaient le mois de trente jours (tous les mois étaient de trente jours) à trois décades; les jours de chaque décade étaient, on s'en souvient: Primiti, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Nonidi, Octididi, Decadi. Les cinq jours complémentaires de l'année étaient les Sans-Culottides: cinq jours de fêtes consacrés à la Vertu, au Génie, au Travail, à l'Opinion, aux Récompenses.

Le point de départ du nouveau calendrier coïncidait avec celui de l'ère républicaine (22 septembre 1792), chaque mois nouveau couvrait deux parties de mois du calendrier d'ancien style. Le premier mois, par exemple — Vendémiaire, mois des vendanges — allait du 22 septembre au 21 octobre.

Le calendrier de Fabre d'Eglantine était encore en usage, la date d'aujourd'hui, 3 septembre 1919, serait: le deuxième septidi de Fructidor, An 127 de la République. Je n'ajoute pas que ce serait là « Saint-Grégoire ». Le calendrier de la Convention supprimait les saints. Il remplaçait leurs noms par ceux de substantifs empruntés à la vie ménagère et agricole. Par exemple, les trois décadis de Fructidor, qui correspondaient à la Saint-Armand, à la Sainte-Oséphe et à la Saint-Cyprien, s'appelaient Echelle, Hotte et Corbeille; les trois quintidies étaient les jours du Barbeau, du Goujon et de l'Ecrevisse; les vingt-quatre autres jours portaient des noms de végétaux: le 3 septembre était le jour de la Cardère, qui est une variété de chardon.

Fabre d'Eglantine avait lu à la Convention, le 24 octobre 1793, le rapport final où étaient proposées ces dénominations de mois et de jours, que l'Assemblée confirma par décret. Cinq mois après, Robespierre lui faisait couper la tête.

Les gens superstitieux en conclurent peut-être qu'il est dangereux de toucher aux vieux calendriers.

Le Pavillon de Hanovre

Il se pourrait, dit-on, que dans un avenir prochain, fût installé au Pavillon de Hanovre un théâtre ou un music-hall. Mais nous n'en sommes pas sûrs.



LE PAVILLON DE HANOVRE

un théâtre ou un music-hall, cela demande, de nos jours, beaucoup de place. Il se trouverait certainement à l'étroit dans le pavillon de Hanovre, et l'on se prend à redouter que la trop fameuse pioche des démolisseurs ne vienne à faire disparaître ce précieux spécimen de notre art du dix-huitième siècle. Car, dussiez-vous en éprouver un légitime plaisir, le Pavillon n'est point classé parmi les monuments historiques, et le premier bâtisseur venu peut abuser de son droit de bâtir... pour le démolir et élever sur ses ruines un chef-d'œuvre d'un tout autre genre.

S'il est cependant un monument qui mérite la sollicitude attentive de la commission compétente, c'est bien celui-là. Ses qualités esthétiques, nul ne les discute, et il est un des ornements du boulevard. Ses souvenirs historiques qui s'y rattachent ne le désignent pas moins à la vigilance de notre administration des Beaux-Arts et des arts du vieux Paris.

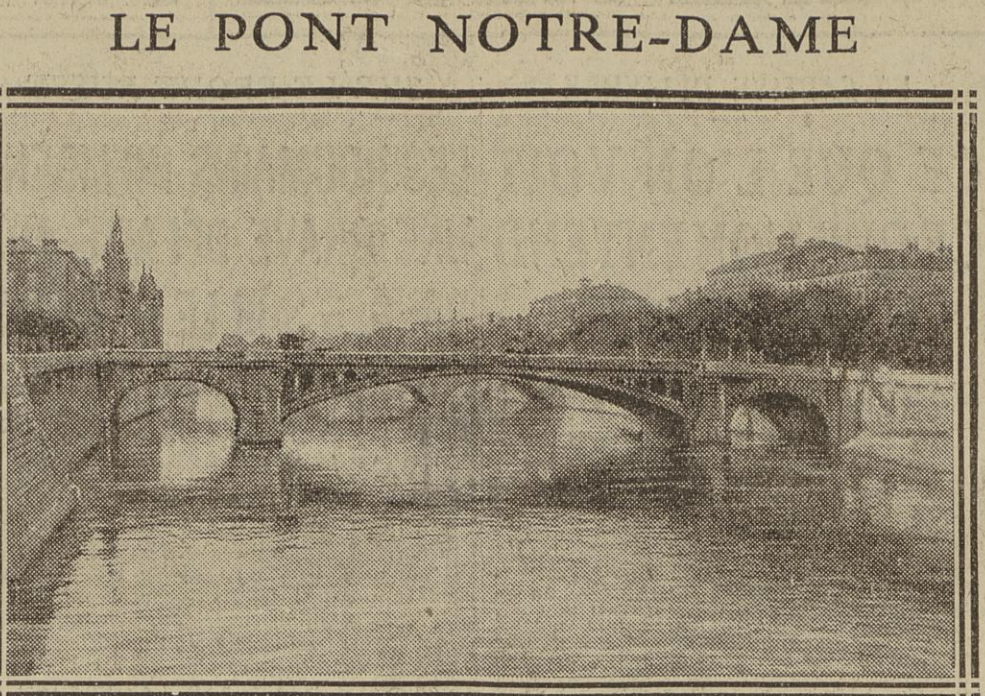
La guerre aux punaises

Est-il au monde bestiole plus répugnante que la punaise? Tel poilu qui affronta la mort dans les tranchées à la peau de poule à la seule pensée de retourner coucher à la chambrée infestée de ces punais et malfaisants insectes. Mais, grâce à la chloroforme, la guerre, une guerre à mort, est déclarée aux punaises. Ce terrible gaz asphyxiant, si homicide, va devenir bienfaisant.

Les anciens avaient aussi leurs remèdes contre les punaises. Pline prescrivit les feuilles de fougère et... les sangsues. Il prétend que la seule présence des sangsues met les punaises en fuite; apparemment, parce que ce sont des rivaux qui se disputent notre substance.

Chez nous, jadis, les Chartreux passaient pour les plus sages des moines. On citait leurs cellules comme des modèles de propreté, et l'on ajoutait même que, par un privilège particulier, elles étaient toujours exemptes de punaises.

Jacques Dubreuil, dans ses Antiquités de Paris, affirme que c'était une faveur particulière du Ciel, une marque, une distinction qui leur avait été accordée en considération de leur vie sainte et religieuse, comme si Dieu n'eût pas voulu abandonner à un vil insecte un sang aussi pur, une substance aussi précieuse que ceux d'un Chartreux. Il observe même que la chloroforme, la guerre, une guerre à mort, est déclarée aux punaises. Ce terrible gaz asphyxiant, si homicide, va devenir bienfaisant.



IL SERA INAUGURE DEMAIN PAR M. POINCARÉ

Le pont Notre-Dame, qui sera inauguré officiellement demain par M. Poincaré, était, comme celui de la Tourneelle, qui lui, a été entièrement condamné, un grand œuvre de bateaux. Aussi a-t-on substitué à la partie centrale de pierre une grande arche métallique. Les travaux, qui n'ont pas duré moins de neuf ans, en diminuant le danger des accostages, nous permettront d'avoir un peu plus de charbon cet hiver, car tout se tient, et l'on sait qu'une notable partie du ravitaillement de Paris se fait par la voie fluviale.

Voilà pour l'actualité. Quant au passé, il nous reporte au pont de planches, qui fut emporté par les inondations de 1496. Les habitants firent une collecte pour rétablir cette voie, empruntée par les cortèges royaux pour se rendre du Châtelet à la cathédrale. En 1413 il fut rebâti en bois.

Sur ce pont étaient bâties soixante maisons de bois, sculptées et peintes, aux vitraux colorés enluchés dans des fenêtres en ogives. Au-dessous étaient des moulins établis sur des bateaux. En 1436, c'est par là que Michel de Laillier vint présenter au comte d'Anjou, étendu aux armes de France, pour tenter de remettre la ville, alors au pouvoir des Anglais, sous l'autorité légitime du roi Charles VII. Le pont fut à nouveau emporté par une inondation le 25 octobre 1499, avec quatre ou cinq personnes qui périrent, ce qui fit mettre assisté en prison non seulement le prévôt des marchands et échevins, mais encore ceux de l'année précédente, avec le procureur du roi, le greffier et les deux receveurs de la ville. La première pierre fut posée par Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérier, gouverneur de Paris. Sur sa largeur, qui était de 23 m. 39, on avait réservé une voie de 6 mètres 50

trous s'étaient assujettis. A son tour, Scalliger se moqua de Gardan. Il lui fait observer que les Pythagoriciens ne mangent pas de viande; que la plupart des paysans n'en mangent guère plus que les Pythagoriciens; et qu'on ne saurait prétendre que les punaises aient respecté les Pythagoriciens et les paysans. Il faut donc ou nier le fait, ou recourir à un miracle. Mais un miracle pour exterminer des punaises, c'est la masse d'Hercule pour tuer une puce!

Il est certain que les cellules des Chartreux n'étaient pas plus exemptes de punaises que celles des Capucins, des Récollets... Il est certain, aussi, que les Chartreux tenaient leurs cellules si propres, qu'il était impossible que les punaises s'y logeassent. Si les frères lais et les valets ne jouissaient pas du même avantage, c'était la peine de leur malpropreté.

Il n'y a plus de chats en Belgique... C'est, du moins, dans le journal de la bas, Le National, que j'ai lu cela. « Le heuf, le mouton, le porc ont renchéri, écrit-il, c'est connu. Leur prix a doublé, triplé. C'est entendu! Mais leur cherté n'est rien en comparaison de celle d'un autre animal: je veux parler du chat. Savez-vous qu'un petit chat de rien du tout, pas plus gros que le poing, un ridicule petit minet à qui l'on doit donner le nom dans l'écrou, pour le faire boire, se paye aujourd'hui cinq francs pièce? C'est le tarif. Les souris, chacun sait ça, sont presque toutes mortes d'inanition pendant la guerre. Maintenant que notre buffet s'est regarni, que les croûtes de vieux pain traînent dans les cours, la race prolifique des rongeurs domestiques recommence à pulluler. Or, les trappes sont chères, et un arrêté ininterdit d'employer le même empoisonné — à d'autres usages que l'alimentation humaine. Il ne reste donc plus que le chat. Mais il n'y a plus de chats... La race en a complètement disparu. »

Si notre confrère était Marseillais, on ne manquerait pas de dire qu'il exagère.

UN CRITIQUE — A défaut de peintres, parlons, aujourd'hui, d'un critique. Je suis d'ailleurs à mon aise pour le louer, puisque, aussi bien, ce critique est un peintre. André Lhote, depuis la reprise de la Nouvelle Revue Française, a été pris par André Gide et Jacques Rivière de parler d'art en cette belle revue, où il voisine avec Thibaut, Schimberg, Michel Arnaud, Drieu de La Rochelle et Valéry. Dès ses premières notes, il s'est classé. Lhote est supérieurement intelligent, et il écrit une jolie langue, concise et spirituelle. Sa culture est celle d'une génération qui a lu, compris et retenu. Il est l'ami des poètes, de Font, de Subervielle, de Romains, à la gloire de l'ordre, de la discipline, de l'enseignement. Il est du « parti de l'intelligence », en art, André Lhote, avec ses allures de Bordelais souple, est un esprit rigide, volontiers sectaire. Il entreprend une campagne contre les impressionnistes — exception faite, bien entendu, pour Renoir et Cézanne. Mais ne lui parlez pas de Monet, Sisley, Pissarro. Ces gens peignent, et ils ont raison. C'est une tendance, nul n'en ignore, à chanter tel le débraillé Belphegor, ce pelé, ce galeux, ce romantique.

André Lhote consacre son dernier article aux lettres de Paul Gauguin à Georges de Monfreid. Et, tout en « étant le chapeau » au peintre de Tahiti, Lhote déclare que le peintre qui l'entraîne est le versant opposé à celui où se tient Gauguin. Gauguin cherchait « l'originalité » à tout prix. Préjugé ro-

logis à l'égard de son esprit errant: il logis à fenêtres étroites, où la clarté saine du grand jour pénétrait aussi péniblement qu'en son cerveau les notions de la vie moderne. Son idéal était la bureaucratie: parce que dans un bureau la vie est sûre. Lamentable certitude. A condition de se priver de tout, de retourner quatre fois l'étoffe d'un veston, de recommander le linge jusqu'à l'âme, il pouvait, sans laugère expression, « joindre les deux bouts ». Tout était compté: les grains de sucre, les pièces de tabac, les grammes de viande, les dizaines de lentilles. Et quand il avait un fils, il n'avait point de cesse qu'il ne fût dissuadé de toute autre carrière que celle de l'administration, parce que, partout ailleurs, c'était l'inconnu, c'était le vertige, c'était le risque.

Pourtant, on ne peut rien faire qui vaille en dehors du risque. Il faut risquer. Les inventeurs, les colonisateurs, les grands chefs d'entreprises, tous les hommes qui participent à l'évolution d'un pays sont des hommes de risque, des hommes d'aventure, des hommes qui n'ont pas exclusivement pensé à l'équilibre d'un budget de 400 francs par mois.

Traquée de tous côtés par la vie chère, assistant avec épouvante à l'immense dépréciation de l'argent, l'armée des petits rentiers se décime de jour en jour. Hier encore, les romans de Balzac dépeignaient une avouerie actuelle que le jour où ils furent composés; demain, ils marqueront une époque. Nous voyons errer dans les rues, se plaignant du manque de tabac et faisant la queue pour avoir vingt cigarettes, les suprêmes spécimens de cette race périmée. Ils sont touchants comme les derniers Indiens du Pérou, archaïques et condamnés comme eux. — FRANCIS DE MIOMANDRE.

Pour avoir un chat — Il n'y a plus de chats en Belgique... C'est, du moins, dans le journal de la bas, Le National, que j'ai lu cela. « Le heuf, le mouton, le porc ont renchéri, écrit-il, c'est connu. Leur prix a doublé, triplé. C'est entendu! Mais leur cherté n'est rien en comparaison de celle d'un autre animal: je veux parler du chat. Savez-vous qu'un petit chat de rien du tout, pas plus gros que le poing, un ridicule petit minet à qui l'on doit donner le nom dans l'écrou, pour le faire boire, se paye aujourd'hui cinq francs pièce? C'est le tarif. Les souris, chacun sait ça, sont presque toutes mortes d'inanition pendant la guerre. Maintenant que notre buffet s'est regarni, que les croûtes de vieux pain traînent dans les cours, la race prolifique des rongeurs domestiques recommence à pulluler. Or, les trappes sont chères, et un arrêté ininterdit d'employer le même empoisonné — à d'autres usages que l'alimentation humaine. Il ne reste donc plus que le chat. Mais il n'y a plus de chats... La race en a complètement disparu. »

Si notre confrère était Marseillais, on ne manquerait pas de dire qu'il exagère.

UN CRITIQUE — A défaut de peintres, parlons, aujourd'hui, d'un critique. Je suis d'ailleurs à mon aise pour le louer, puisque, aussi bien, ce critique est un peintre. André Lhote, depuis la reprise de la Nouvelle Revue Française, a été pris par André Gide et Jacques Rivière de parler d'art en cette belle revue, où il voisine avec Thibaut, Schimberg, Michel Arnaud, Drieu de La Rochelle et Valéry. Dès ses premières notes, il s'est classé. Lhote est supérieurement intelligent, et il écrit une jolie langue, concise et spirituelle. Sa culture est celle d'une génération qui a lu, compris et retenu. Il est l'ami des poètes, de Font, de Subervielle, de Romains, à la gloire de l'ordre, de la discipline, de l'enseignement. Il est du « parti de l'intelligence », en art, André Lhote, avec ses allures de Bordelais souple, est un esprit rigide, volontiers sectaire. Il entreprend une campagne contre les impressionnistes — exception faite, bien entendu, pour Renoir et Cézanne. Mais ne lui parlez pas de Monet, Sisley, Pissarro. Ces gens peignent, et ils ont raison. C'est une tendance, nul n'en ignore, à chanter tel le débraillé Belphegor, ce pelé, ce galeux, ce romantique.

Willelte peintre religieux

Pierrot Willelte, on le sait, s'est converti. Son pinceau, jadis si mutin, si égrillard, recherche maintenant les compositions religieuses. Toutefois, il s'y glisse toujours un petit sourire ironique, bien montmartrois, entre deux rangs de trente-quatre maisons.

En 1531, pour l'entrée solennelle de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François I^{er}, il inaugura son rôle de voie triomphale, jusqu'alors réservé au Pont-à-Château. Le 21 janvier 1534, une procession passa par là avec François I^{er} pour officier. L'inviture faite à Dieu par les doctrines de Calvin. Le 10 janvier 1539, il fut décoré pour la réception de Charles-Quint, et par là, en juin 1549, « le roi très chrétien Henri, deuxième de ce nom, fit son entrée triomphale dans sa bonne ville et cité de Paris ». En 1572, deux autres entrées triomphales se succédèrent: le 6 mars, celle du roi Charles IX, et, quinze jours après, celle de sa femme, Elisabeth d'Autriche, pour la réception de laquelle la décoration était « un appel à l'amitié de l'Allemagne et de la France ». Le duc d'Anjou, qui devait être Henri III, le traversa lorsque, quittant le siège de La Rochelle, il vint recevoir la couronne de France, Théâtre de combats militaires pendant la journée des Barricades, il était, à la fin du seizième siècle, l'endroit le plus mondain de Paris. Il abritait les parties fines des minces, qui lançaient à la sarbacane des dragées musquées aux dames et demoiselles qui suivaient les processions. En 1660, il concourut aux fêtes de l'entrée triomphale de « Leurs Majestés Louis XIV, roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse, son épouse » (26 août).

C'est de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame que Mme de Sévigné vit le tonnerre qui conduisit la Brinvilliers à l'échafaud. Trois mois après le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853), il fut transformé complètement, ses arcs ayant été démolis et ses piles dérasées jusqu'à l'étage. — R.V.

Willelte peintre religieux — Pierrot Willelte, on le sait, s'est converti. Son pinceau, jadis si mutin, si égrillard, recherche maintenant les compositions religieuses. Toutefois, il s'y glisse toujours un petit sourire ironique, bien montmartrois, entre deux rangs de trente-quatre maisons.

En 1531, pour l'entrée solennelle de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François I^{er}, il inaugura son rôle de voie triomphale, jusqu'alors réservé au Pont-à-Château. Le 21 janvier 1534, une procession passa par là avec François I^{er} pour officier. L'inviture faite à Dieu par les doctrines de Calvin. Le 10 janvier 1539, il fut décoré pour la réception de Charles-Quint, et par là, en juin 1549, « le roi très chrétien Henri, deuxième de ce nom, fit son entrée triomphale dans sa bonne ville et cité de Paris ». En 1572, deux autres entrées triomphales se succédèrent: le 6 mars, celle du roi Charles IX, et, quinze jours après, celle de sa femme, Elisabeth d'Autriche, pour la réception de laquelle la décoration était « un appel à l'amitié de l'Allemagne et de la France ». Le duc d'Anjou, qui devait être Henri III, le traversa lorsque, quittant le siège de La Rochelle, il vint recevoir la couronne de France, Théâtre de combats militaires pendant la journée des Barricades, il était, à la fin du seizième siècle, l'endroit le plus mondain de Paris. Il abritait les parties fines des minces, qui lançaient à la sarbacane des dragées musquées aux dames et demoiselles qui suivaient les processions. En 1660, il concourut aux fêtes de l'entrée triomphale de « Leurs Majestés Louis XIV, roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse, son épouse » (26 août).

C'est de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame que Mme de Sévigné vit le tonnerre qui conduisit la Brinvilliers à l'échafaud. Trois mois après le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853), il fut transformé complètement, ses arcs ayant été démolis et ses piles dérasées jusqu'à l'étage. — R.V.

Willelte peintre religieux — Pierrot Willelte, on le sait, s'est converti. Son pinceau, jadis si mutin, si égrillard, recherche maintenant les compositions religieuses. Toutefois, il s'y glisse toujours un petit sourire ironique, bien montmartrois, entre deux rangs de trente-quatre maisons.

En 1531, pour l'entrée solennelle de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François I^{er}, il inaugura son rôle de voie triomphale, jusqu'alors réservé au Pont-à-Château. Le 21 janvier 1534, une procession passa par là avec François I^{er} pour officier. L'inviture faite à Dieu par les doctrines de Calvin. Le 10 janvier 1539, il fut décoré pour la réception de Charles-Quint, et par là, en juin 1549, « le roi très chrétien Henri, deuxième de ce nom, fit son entrée triomphale dans sa bonne ville et cité de Paris ». En 1572, deux autres entrées triomphales se succédèrent: le 6 mars, celle du roi Charles IX, et, quinze jours après, celle de sa femme, Elisabeth d'Autriche, pour la réception de laquelle la décoration était « un appel à l'amitié de l'Allemagne et de la France ». Le duc d'Anjou, qui devait être Henri III, le traversa lorsque, quittant le siège de La Rochelle, il vint recevoir la couronne de France, Théâtre de combats militaires pendant la journée des Barricades, il était, à la fin du seizième siècle, l'endroit le plus mondain de Paris. Il abritait les parties fines des minces, qui lançaient à la sarbacane des dragées musquées aux dames et demoiselles qui suivaient les processions. En 1660, il concourut aux fêtes de l'entrée triomphale de « Leurs Majestés Louis XIV, roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse, son épouse » (26 août).

C'est de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame que Mme de Sévigné vit le tonnerre qui conduisit la Brinvilliers à l'échafaud. Trois mois après le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853), il fut transformé complètement, ses arcs ayant été démolis et ses piles dérasées jusqu'à l'étage. — R.V.

Willelte peintre religieux — Pierrot Willelte, on le sait, s'est converti. Son pinceau, jadis si mutin, si égrillard, recherche maintenant les compositions religieuses. Toutefois, il s'y glisse toujours un petit sourire ironique, bien montmartrois, entre deux rangs de trente-quatre maisons.

En 1531, pour l'entrée solennelle de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François I^{er}, il inaugura son rôle de voie triomphale, jusqu'alors réservé au Pont-à-Château. Le 21 janvier 1534, une procession passa par là avec François I^{er} pour officier. L'inviture faite à Dieu par les doctrines de Calvin. Le 10 janvier 1539, il fut décoré pour la réception de Charles-Quint, et par là, en juin 1549, « le roi très chrétien Henri, deuxième de ce nom, fit son entrée triomphale dans sa bonne ville et cité de Paris ». En 1572, deux autres entrées triomphales se succédèrent: le 6 mars, celle du roi Charles IX, et, quinze jours après, celle de sa femme, Elisabeth d'Autriche, pour la réception de laquelle la décoration était « un appel à l'amitié de l'Allemagne et de la France ». Le duc d'Anjou, qui devait être Henri III, le traversa lorsque, quittant le siège de La Rochelle, il vint recevoir la couronne de France, Théâtre de combats militaires pendant la journée des Barricades, il était, à la fin du seizième siècle, l'endroit le plus mondain de Paris. Il abritait les parties fines des minces, qui lançaient à la sarbacane des dragées musquées aux dames et demoiselles qui suivaient les processions. En 1660, il concourut aux fêtes de l'entrée triomphale de « Leurs Majestés Louis XIV, roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse, son épouse » (26 août).

C'est de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame que Mme de Sévigné vit le tonnerre qui conduisit la Brinvilliers à l'échafaud. Trois mois après le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853), il fut transformé complètement, ses arcs ayant été démolis et ses piles dérasées jusqu'à l'étage. — R.V.

Willelte peintre religieux — Pierrot Willelte, on le sait, s'est converti. Son pinceau, jadis si mutin, si égrillard, recherche maintenant les compositions religieuses. Toutefois, il s'y glisse toujours un petit sourire ironique, bien montmartrois, entre deux rangs de trente-quatre maisons.

En 1531, pour l'entrée solennelle de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François I^{er}, il inaugura son rôle de voie triomphale, jusqu'alors réservé au Pont-à-Château. Le 21 janvier 1534, une procession passa par là avec François I^{er} pour officier. L'inviture faite à Dieu par les doctrines de Calvin. Le 10 janvier 1539, il fut décoré pour la réception de Charles-Quint, et par là, en juin 1549, « le roi très chrétien Henri, deuxième de ce nom, fit son entrée triomphale dans sa bonne ville et cité de Paris ». En 1572, deux autres entrées triomphales se succédèrent: le 6 mars, celle du roi Charles IX, et, quinze jours après, celle de sa femme, Elisabeth d'Autriche, pour la réception de laquelle la décoration était « un appel à l'amitié de l'Allemagne et de la France ». Le duc d'Anjou, qui devait être Henri III, le traversa lorsque, quittant le siège de La Rochelle, il vint recevoir la couronne de France, Théâtre de combats militaires pendant la journée des Barricades, il était, à la fin du seizième siècle, l'endroit le plus mondain de Paris. Il abritait les parties fines des minces, qui lançaient à la sarbacane des dragées musquées aux dames et demoiselles qui suivaient les processions. En 1660, il concourut aux fêtes de l'entrée triomphale de « Leurs Majestés Louis XIV, roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse, son épouse » (26 août).

C'est de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame que Mme de Sévigné vit le tonnerre qui conduisit la Brinvilliers à l'échafaud. Trois mois après le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853), il fut transformé complètement, ses arcs ayant été démolis et ses piles dérasées jusqu'à l'étage. — R.V.

Willelte peintre religieux — Pierrot Willelte, on le sait, s'est converti. Son pinceau, jadis si mutin, si égrillard, recherche maintenant les compositions religieuses. Toutefois, il s'y glisse toujours un petit sourire ironique, bien montmartrois, entre deux rangs de trente-quatre maisons.

En 1531, pour l'entrée solennelle de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François I^{er}, il inaugura son rôle de voie triomphale, jusqu'alors réservé au Pont-à-Château. Le 21 janvier 1534, une procession passa par là avec François I^{er} pour officier. L'inviture faite à Dieu par les doctrines de Calvin. Le 10 janvier 1539, il fut décoré pour la réception de Charles-Quint, et par là, en juin 1549, « le roi très chrétien Henri, deuxième de ce nom, fit son entrée triomphale dans sa bonne ville et cité de Paris ». En 1572, deux autres entrées triomphales se succédèrent: le 6 mars, celle du roi Charles IX, et, quinze jours après, celle de sa femme, Elisabeth d'Autriche, pour la réception de laquelle la décoration était « un appel à l'amitié de l'Allemagne et de la France ». Le duc d'Anjou, qui devait être Henri III, le traversa lorsque, quittant le siège de La Rochelle, il vint recevoir la couronne de France, Théâtre de combats militaires pendant la journée des Barricades, il était, à la fin du seizième siècle, l'endroit le plus mondain de Paris. Il abritait les parties fines des minces, qui lançaient à la sarbacane des dragées musquées aux dames et demoiselles qui suivaient les processions. En 1660, il concourut aux fêtes de l'entrée triomphale de « Leurs Majestés Louis XIV, roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse, son épouse » (26 août).

C'est de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame que Mme de Sévigné vit le tonnerre qui conduisit la Brinvilliers à l'échafaud. Trois mois après le mariage de Napoléon III (30 janvier 1853), il fut transformé complètement, ses arcs ayant été démolis et ses piles dérasées jusqu'à l'étage. — R.V.

THÉÂTRES

LES PREMIERES

AU THÉÂTRE ANTOINE. — « La Gamine », pièce en trois actes, de MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse.

Le Théâtre Antoine a repris une pièce créée à la Renaissance par Lantelme, en 1911, eut une carrière plus que centenaire, perdue de sa fibre gâtée ni de sa délicate morsure, qui sont des vaudevilles espagnols, d'observation, un sens psychologique, une mesure dans le comique qui font de la Gamine une charmante comédie.

La gamine, c'est une jeune fille, Josette et de Jacqueline, deux fillettes chéries de M. Paul Gavault, Godeau, s'enfuit de Pont-Audemer, où elle vivait avec ses parents, pour ne pas épouser le fils de Paris chez le célèbre peintre Delanoy, membre de l'Institut, qu'elle a connu à Pont-Audemer et qui lui donnait des leçons de dessin. La jeune Godeau, timide et réservée, s'éprend de Delanoy au point de faire des scènes de jalousie à l'ami de ce dernier, Nancy Vallier, secrétaire de la Comédie-Française. Delanoy est loin de rester insensible à la grâce de la fraîcheur de sa petite protégée, qui finit par lui crier ses sentiments, mais le peintre n'en croit pas un mot; il agit si maladroitement qu'après avoir perdu Nancy Vallier il laisse Godeau se consoler dans des bras de son élève, le jeune et ardent Pierre Serrin.

M. Gaston Dubois exprime avec une rare virtuosité les nuances de Delanoy; son succès personnel fut très vif. M. Cazalis, en Alde Pinguis, est d'une irrésistible drôlerie; il possède à fond le sens de la caricature. M. Henry Rollan est un sympathique et distingué Pierre Serrin. M. Dumont est un commissaire de police plein de bienveillance, et M. Cailloux incarne le sculpteur russe Simonave avec beaucoup de naturel.

Mlle Germaine Risse est une exquise Juliette. Elle est vive, pétillante, ingénue; peut-être est-elle moins spontanée que la pauvre Lantelme, mais elle a de grandes qualités dramatiques. Mlle Maud Gauthier est une Nancy Vallier un peu affectée, mais d'une élégance somptueuse. Mme Marie Laure est excellente, comme à l'ordinaire. — GASTON LEBEL.

A l'Olympia, nous avons assisté aux débuts d'une remarquable artiste espagnole, Raquel Meller, qui est bien au-dessus du niveau habituel. Sa silhouette est charmante, sa voix est agréable, mais elle se distingue surtout par une mimique sobre et harmonieuse et ses expressions tragiques, qui donnent à ses chansons populaires un sentiment presque douloureux. — G. L.

Opéra-Comique. — Avant d'aller interpréter le rôle de la belle Hélène au théâtre de la Gaîté, qui doit faire prochainement sa réouverture, Mme Marguerite Carré a consenti à donner, à l'Opéra-Comique, dans le courant de septembre, trois représentations de Madame Butterfly, ce qui lui permettra de célébrer la 200^e de l'ouvrage de M. Puccini, qui fut l'une de ses plus belles créations, et au succès duquel son nom restera toujours attaché.

LE SERVICE QUOTIDIEN AERIEN LONDRES-PARIS-LONDRES



LA VISITE DU DOUANIER

Le premier trajet du service quotidien Londres-Paris et retour a été effectué hier. Sept passagers avaient pris place à bord de l'appareil, qui atterrit au Bourget, à 4 h. 40, après un voyage interrompu aux environs d'Abbeville par une panne d'essence. Le voyage s'est déroulé dans les meilleures conditions.

LE DEBARQUEMENT DES VOYAGEURS

aujourd'hui, à 14 h. 30, les membres de la Fédération du spectacle se réuniront dans un meeting qui se tiendra à la Bourse du travail, afin d'examiner la situation créée par le refus de la part des directeurs des établissements de spectacle, d'accepter les conditions de réouverture et d'envisager les moyens d'obtenir satisfaction.

PETTITES NOUVELLES
M. Jean-Jost Frappa a terminé une comédie en 3 actes, intitulée Pour la princesse.
M. André Brulé, de retour à Paris, a mis au point une nouvelle pièce, L'Épaveur, en 4 actes, d'après le roman de G. de Maupassant.

UN SUCCÈS FOU

La direction du théâtre des Variétés s'excuse auprès des centaines de personnes qui n'ont pu, faute de places, assister, ces jours derniers, aux représentations de LE MARCHÉ D'AMOUR, opérette légère de MM. d'Hansewyck et de Wattyne, musique de M. Léo Ponget.

Etant donné qu'il est indispensable de louer à l'avance, la direction a décidé d'ouvrir un deuxième bureau de location à partir d'aujourd'hui, dans le but d'éviter une trop longue attente au public.

MONTE-CARLO

HOTEL DE PARIS
REPUTATION MONDIALE
Chauffage central
A PROXIMITE DES TERRASSES DU CASINO
Ouvert toute l'année

Pour la reconstitution des régions dévastées

M. Bonilloux-Laffont, député du Finistère, vient de prendre l'initiative d'une proposition de loi tendant à faciliter le recrutement des capitaux pour la reconstitution des régions dévastées.

Les instituteurs alsaciens et lorrains à Paris

L'Union des grandes associations françaises a reçu hier après-midi, dans l'hôtel de la Ligue de l'Enseignement, les deux cent cinquante instituteurs et institutrices d'Alsace-Lorraine qui sont actuellement en séjour à Versailles et à Saint-Germain.

A DEAUVILLE

Les courses terminées, les Concours hippiques ont donné de très belles réunions, puis les championnats de tennis ont suivi. C'est plus la coupe, mais il y a encore beaucoup de monde sur la Plage Fleurie pour goûter les charmes de cette belle fin de saison.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES AERIENNES

SERVICE REGULIER DE TRANSPORTS PAR AVIONS
Passagers et Messageries entre PARIS ET LONDRES
Départs de Paris : lundi, mercredi et vendredi, à 12 heures.

MARSALA FLORO

LE MEILLEUR VIN DE DESSERT
Représentant G. FORESTI
Place Beffroi, PARIS

BEAUX-ARTS LES COURSES SPORTS

SUR TURNER

En de récents articles publiés à cette place, tant sur les coloristes de l'école anglaise que sur nos impressionnistes français, le nom de Turner fut prononcé souvent. Disons donc quelques mots de ce magicien qu'on ne connaît guère chez nous, puisqu'il faut, pour le bien dire, se rendre aux cryptes fameuses de la National Gallery.

Le procès du dénonciateur Quien

La première partie de l'audience s'est passée à huis clos pour entendre deux agents du service de contre-espionnage en Suisse, MM. Degouty et Bossiez, qui n'avaient pu être entendus la veille.

Un journaliste assommé par trois soldats américains

Metz, 2 septembre. — Un de nos confrères, M. Victor Forbin, se trouvait en chemin de fer, dans un compartiment où il avait pour seuls compagnons de voyage trois soldats américains. Comme le train venait de quitter la gare d'Heitange, près Thionville, un des soldats demanda à M. Forbin s'il ne pouvait pas lui échanger ses marks contre de l'argent français.

Une collision de la "Lorraine" avec un chalutier

Halifax, 2 septembre. — Le chalutier Nova-Scotia a eu une collision avec le paquebot français La Lorraine, à 125 milles au sud-est d'Halifax, et a coulé.

COMPAGNIE. — Résultats du 2 septembre.

Table of race results for Compagnie, including Prix de Rethonnes, Prix du Meux, Prix Jeanne d'Arc, Prix de Selyve, Prix de Bois-Roussel, Prix de Villiers, and Prix de la Table.

ATHLETISME

France-Belgique. — Pour la première fois depuis la fin des hostilités, on disputera dimanche, à Bruxelles, le match d'athlétisme entre la France et la Belgique.

LAWN-TENNIS

Le championnat simple des Etats-Unis. — Par suite de l'élimination des grands champions australiens Patterson et Brooks, battus, le premier au 4e, l'autre au 8e tour, seuls des joueurs américains restent en présence.

AVIATION

Le Derby aéro d'Amérique. — Le classement officiel du circuit aéro Mincola (New-York-Toronto-Canada) est le suivant : 1. Lieutenant Maynard, du service aéronautique des Etats-Unis, en 7 h. 50' ; 2. lieutenant George (Canada), en 8 h. 40'.

BOXE

De Ponthieu sur le ring. — C'est l'excellent boxer anglais Tom Nicholson qui sera opposé, ce soir, à notre champion d'Europe de Ponthieu, au Continental Sporting Club, salle Wagram.

La reddition de Maubeuge

Poursuivant ses travaux, le conseil d'enquête a entendu de nouveau hier le général Ville et le commandant Ondas. Les commandants Tiel et Leroux firent ensuite leur déposition.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie P.-L.-M. fait connaître qu'il reste encore de nombreux emplois vacants parmi ceux qu'elle a créés pour l'application de la journée de huit heures.

LAITIERES

Beurres extra-fins garantis purs
Expéditions Paris-Provence
Bureaux de commandes :
REUNIES 3, r. de la Procession, Paris (XV)

MACHINES A ECRIRE

TOUTES MARQUES
Réparations rapides garanties — Fournitures
A. JAMET, 14, rue de Paradis, — Tél. Bergère, 41-40

GRAINS MIRATON

Un Grain assure effet laxatif
31 CHATELGYON 31

AVIS

Etudes électriques chez soi. Diplôme d'ingénieur, dessin, secrét. tech., monteur, etc. Situation, d'av. (2 sexes). Demander brochure gratuite à l'Institut Radio, 51, q. d'Amor-Cour, Liege.

RENOVATEUR ROBINET

TEINTURE INSTANTANEE Pour CHEVEUX
47, Rue Croix des-Petits-Champs, PARIS

J'ACHETE

Jusqu'à 5 fr. ; platine jusqu'à 25 fr. ; argent au cours, dentiers, 1 fr. 10 dentiers et bijoux jusqu'à 2.000 fr. le carat. — GRANIE, 46, rue Lafayette, Paris. — Téléphone : Bergère 48-53.



LE BON MARCHÉ est toujours cher. DANS VOTRE INTERÊT EN ACHETANT UN "GILLETTE" Exigez la Marque



LE BON MARCHÉ est toujours cher. DANS VOTRE INTERÊT EN ACHETANT UN "GILLETTE" Exigez la Marque

Gillette Rasoir de Sûreté NI REPASSAGE NI AFFILAGE

Un don de la Chine pour une école à Verdun

Le président de la République a reçu, hier matin, M. Mazzoni, secrétaire général de la Ligue franco-italienne, retour de son voyage à Rome ; puis M. Lou-Tsang-Tsiang, ministre des Affaires étrangères et premier délégué plénipotentiaire de la Chine à la Conférence de la paix, qui lui a remis, au nom de M. Shu-Chi-Tchang, président de la République chinoise, une somme de 50.000 francs, destinée à aider à la reconstruction d'une école à Verdun.

Les baraques Vilgrain

A Paris, cinq baraques seront ouvertes au public le 5 septembre : baraque Duroc, située boulevard des Invalides ; baraque Ney, boulevard Ney (porte de Clignancourt) ; baraque Porte Dorée, boulevard Poincaré (porte de Saint-Mandé) ; baraque Kellermann, 2, boulevard Kellermann ; baraque Valadon, 192, rue de Grenelle.

Pour les débitants démobilisés

La commission d'hygiène publique de la Chambre a donné, hier, un avis favorable à l'adoption de la proposition de loi de M. Levasseur, tendant à autoriser la réouverture des débits de boissons fermés par suite de la mobilisation de leur propriétaire.

Des officiers belges feront un stage en France

BRUXELLES, 2 septembre. — Un certain nombre d'officiers de l'armée belge seront désignés très prochainement pour faire un stage dans les écoles militaires, les corps de troupes et les services de l'armée française.

Bourse de Paris du 2 septembre 1919

Table of stock market data for Paris, including various indices and share prices.

L'HISTOIRE VÉCUE DE LA GRANDE GUERRE

et de la Vie Nationale DEPUIS AOUT 1914
apparat leur par heure dans la Collection du Grand Illustré Quotidien EXCELSIOR, dont les photographies, prises au jour le jour, constituent la documentation la plus exacte et la plus complète.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie P.-L.-M. fait connaître qu'il reste encore de nombreux emplois vacants parmi ceux qu'elle a créés pour l'application de la journée de huit heures.

LAITIERES

Beurres extra-fins garantis purs
Expéditions Paris-Provence
Bureaux de commandes :
REUNIES 3, r. de la Procession, Paris (XV)

MACHINES A ECRIRE

TOUTES MARQUES
Réparations rapides garanties — Fournitures
A. JAMET, 14, rue de Paradis, — Tél. Bergère, 41-40

GRAINS MIRATON

Un Grain assure effet laxatif
31 CHATELGYON 31

AVIS

Etudes électriques chez soi. Diplôme d'ingénieur, dessin, secrét. tech., monteur, etc. Situation, d'av. (2 sexes). Demander brochure gratuite à l'Institut Radio, 51, q. d'Amor-Cour, Liege.

RENOVATEUR ROBINET

TEINTURE INSTANTANEE Pour CHEVEUX
47, Rue Croix des-Petits-Champs, PARIS

J'ACHETE

Jusqu'à 5 fr. ; platine jusqu'à 25 fr. ; argent au cours, dentiers, 1 fr. 10 dentiers et bijoux jusqu'à 2.000 fr. le carat. — GRANIE, 46, rue Lafayette, Paris. — Téléphone : Bergère 48-53.

